

Blagnac, questions d'histoire **60**

Revue Semestrielle d'histoire locale - novembre 2020

Plans
de Blagnac
XIX^e siècle

p.1

Les Trappistines
de Blagnac
Entrer au couvent

p.11

Le Blagnac
Billard
Club

p.24

La
géothermie

p.36

La Cie/créature
Les Irréels

p.48



Traceuse de Chemins - Traceuse_2©Marc-Mesplie-photographe

30^e anniversaire
de la revue
1990-2020

Blagnac, questions d'histoire

Responsable de publication :

Philippe Garcia

Comité de rédaction :

Lucien Alemanni - Suzanne Béret -

Didier Chapuy - Christiane Combelles -

Roger Gau - Monique Izaga - Monique Lanaspèze -

Alain Lauret - Jean-Louis Rocolle -

Marie-Christine Sempé-Raufast -

Jacques Sicart - Annie Thomas -

Jack Thomas

Maquette :

Philippe Garcia

Impression :

Multi-Copies Blagnac

N° ISSN 1169-4408

*Revue éditée par l'association
Blagnac Histoire et Mémoire*

Siège social :

BHM - 151, route de Grenade

31700 Blagnac

<http://blagnac-histoire-memoire.fr/>

facebook : @histoireblagnac



Edito

Il était une fois un groupe de Blagnacais passionnés par l'histoire et la transmission de la mémoire et plus particulièrement par l'histoire de la Résistance à laquelle certains d'entre eux avaient participé. Il y a 30 ans ils créèrent la revue que vous avez entre les mains : Blagnac. Questions d'Histoire. Le premier numéro parut en novembre 1990. Son sommaire montre déjà l'éclectisme de nos centres d'intérêt : les découvertes gallo-romaines à Blagnac, la structure foncière sous l'Ancien Régime, le portrait de notre premier maire élu en 1791, François Cantayre... Et il faut le souligner notre présidente émérite Suzanne Béret y écrivait déjà. L'état d'esprit et le but qui a présidé à la parution de la revue reste le même. Certains membres fondateurs ont disparu, d'autres sont arrivés mais collecter, conserver et transmettre la mémoire historique de Blagnac et des communes environnantes nous rassemble avec la même rigueur scientifique. 30 ans d'amitié, de découvertes et d'améliorations techniques avec désormais un site et un facebook mais toujours avec le partage d'une même passion pour une revue qui a pris une place importante dans la vie culturelle blagnacaise.

Notre revue se veut fédératrice, elle rassemble chercheurs et enseignants mais aussi des amateurs, des curieux et des amoureux de l'histoire. elle s'adresse à tous et s'intéresse à tous les Blagnacais d'ici ou venus d'ailleurs qui nous offrent leurs photos, leurs souvenirs, les objets du passé comme cette valise d'un soldat mort à la guerre d'Algérie qu'une famille généreuse vient de nous donner. Par ces gestes, vous nous montrez que vous voulez participer à la construction de notre histoire commune.

Elle se veut aussi fédératrice car elle aborde tous les pans de l'histoire, la grande et la « petite » histoire. Nous voulons vous accompagner dans les grands événements du passé et les bouleversements de l'histoire comme la pandémie de la COVID-19 mais aussi dans la vie de tous les jours. Nous voulons aller du bout du monde au bout de la rue avec vous.

Merci aux grands anciens, merci à nos diffuseurs qui nous font connaître, merci à la mairie et ses services pour leur soutien sans faille, merci à nos adhérents et enfin merci à nos lecteurs. Cette revue est la vôtre.

Bon

**30^e anniversaire
de la revue**

à Blagnac, Questions d'histoire.

Annie Thomas

Présidente de Blagnac Histoire et Mémoire

Plans de Blagnac au XIX^e siècle

par Suzanne Béret

Deux plans montrent la configuration du village de Blagnac au XIX^e siècle : le premier vers 1809, le second une soixantaine d'années plus tard. Même différents et espacés dans le temps, l'un et l'autre ont pour origine une décision législative de Napoléon 1^{er}.

LE CADASTRE PARCELLAIRE

Le plus ancien des deux plans blagnacais fait partie du cadastre parcellaire projeté par Napoléon 1^{er} avec la loi du 15 septembre 1807 complétée par un règlement impérial du 27 janvier 1808. Voulant imposer à chacun de façon équitable la contribution foncière créée en 1790 par l'Assemblée Constituante et déçu par les méthodes précédentes notamment celle dite « de masses de culture » c'est-à-dire leur nature (blé, pré, forêt...), il décide de « faire procéder au dénombrement général des terres dans toutes les communes de l'Empire ». Sous l'impulsion du Ministre du Trésor, Mollien, les arpenteurs-géomètres, toute nouvelle profession, se mettent au travail. Mesurer la superficie de la totalité des parcelles de propriété pour en fixer les limites et les évaluer demande bien plus que le délai de huit années imaginé par l'Empereur. Les derniers arpentages se termineront seulement vers 1850.

Description générale

Ce cadastre parcellaire dit « napoléonien » dote l'administration des finances d'un document fiscal fiable et rationnel. Il tient compte des biens bâtis avec le nombre de portes et fenêtres et non bâtis de chaque contribuable. Au besoin, il peut également servir en justice pour prouver la propriété, la protéger et ainsi éviter les procès. À Blagnac, calqué sur les plans du XVIII^e siècle établis vers 1780 et non vers 1740 comme admis à tort (1), ce cadastre aurait dû être levé rapidement mais les limites de la commune ayant posé problème (2), il n'est achevé qu'en 1809. Semblable à tous les autres en France, il présente d'abord un « tableau d'assemblage » à l'échelle de 1/10000 couvrant tout le territoire communal avec indication des sections dont le nombre varie suivant l'importance de la ville ou du village (voir page 2).

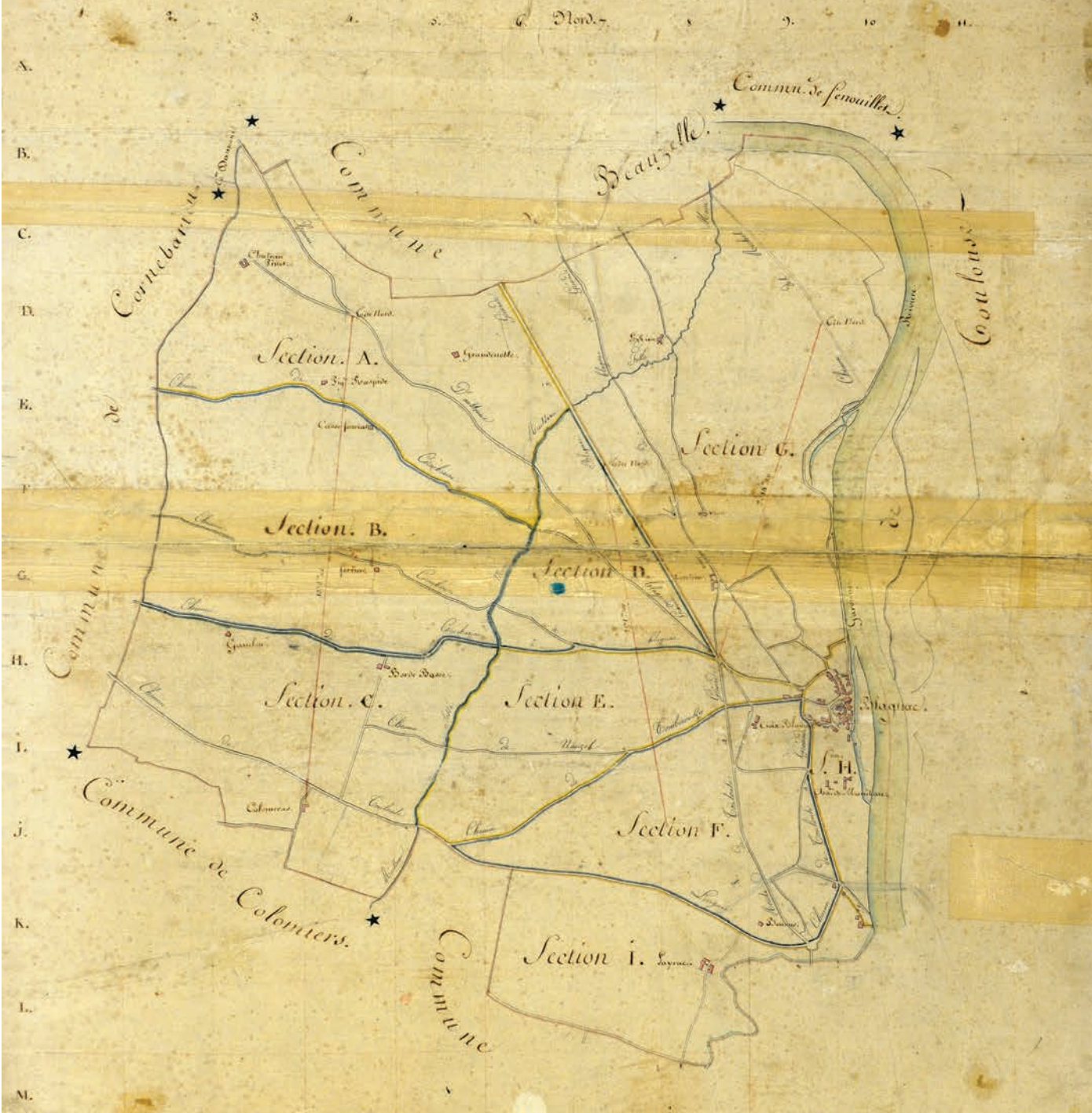
Blagnac en compte neuf à l'échelle de 1/2500, portant le nom de la ferme la plus importante : Grand Noble, Cassagna, Colomeras, Baradels, Nauzes, Peyrous, Uzou, village et Layrac. L'en-tête de chaque « plan » s'intitule « Atlas parcellaire de la commune de Blagnac » suivi du nom de la section et de sa lettre correspondant à celle du tableau. Celle dite « Cassagna » compte le plus de fermes (voir page 3).

La première page donne des indications sur ses auteurs : « Levée en exécution de l'Instruction de son Excellence le Ministre des Finances du 1^{er} xbre 1807, exercice 1809, composé de neuf sections formant autant de plans. Levé par M. Brigaudin, Géomètre de 1^{re} Classe, sous l'Inspection de M. Belloc, Ingénieur Vérificateur, pendant la Gestion de M. Toulouse, maire de cette commune ». (Texte reproduit à l'identique)

Département
 de la Haute Garonne
 Arrondissement de Toulouse. Canton de l'ouest.
Allas Parcels de la Co. de Blagnac

Sous l'Exécution de l'Instruction de Son Excellence le Ministre des Finances du 12 Juin 1807.
 Dressé de neuf sections formant autant de Plans.
 Les plans de M. Berquin du Guesnois de premier Classé sous l'inspection de M. de la Roche-Beaucourt
 Ingénieur ordinaire. Sous le système de M. Coulouze Maire de la dite Commune

Echelle du 1/10,000





Le village lui-même

La section H intéresse particulièrement notre sujet puisqu'entièrement consacrée au village. Ce plan comparé à celui du siècle précédent s'avère peu différent. Seule la propriété du seigneur a disparu pour laisser la place aux maisons des héritiers de Bernard Marquet qui l'avait achetée en 1793.

Normalement une matrice cadastrale avec la liste des propriétaires et « leur adresse » : rue ou lieux-dits, accompagne et précède la levée d'un cadastre. Dans le cas présent, aux archives municipales de Blagnac ne se trouve que celle concernant les propriétés bâties. Mais, comme la majorité des maisons se concentre dans le village, ce document présente un intérêt appréciable. Il donne la liste de toutes les parcelles numérotées de 10 à 359, leur emplacement : « à la fontcouverte... à la grande rue du village... à la rue de l'Oratoire... à garonne etc. », le nom et parfois le surnom du propriétaire avec sa profession : « BÉGUÉ Jean-Jacques dit l'Anglais, DEBAX Gervais dit Sourdet... ; PAPEYRE Antoine pêcheur, ROUY Gervais menuisier, RIVET Jean cordonnier, CRISTOPHE Bernard tailleur, SAMAZAN Jean brassier, ROCOLE Jean fournisseur... ». La nature de ces bâtiments ne change qu'une fois pour passer de « maison » à « moulin » appartenant au Général Compans, même son « château » porte la même mention toutefois il est le seul sur tout le territoire blagnacais en classe 1 avec un revenu imposable de 240 (cela montre son importance). Dans le village, uniquement la maison (numérotée 102) de M. Cabissol, avoué à Toulouse, rue de l'Oratoire peut prétendre à la classe 2 comme « Montplaisir », section F dite des Peyrous ou « Rieu » section G dite d'Uzou. Dans la Grande rue, l'emplacement de la nouvelle mairie se trouve au numéro 258 nommé « communal » et le domicile de François Cantayre, le premier maire, au 201. Sa maison en classe 5 avec ses 5 portes et fenêtres a plus de valeur que la mairie : revenu imposable pour lui 36 et seulement 24 pour la commune (voir page 5).

Même si ce n'était pas son but, ce cadastre parcellaire offre une vue complète du village de Blagnac au début du XIX^e siècle avec encore les remparts et les deux portes.



Plan du XVIII^e



Plan de 1809

à la grande rue de ce village	191	Tijes ven. Est. à id	id	5	36.	12
id	195	Bonnecarrere ju. lair Vermar. id	id	5	36.	6
id	196	Jiscarol ju. à id	id	7	12.	
id	197	Coutayre ju. à id	id	7	12.	
id	198	Debax ju. f. à id	id	4	60.	10
id	201	Coutayre ju. f. à id	id	5	36.	5
id	202	Labont ju. f. à id	id	5	36.	5

à la grande rue de ce village	253	Bienyres ju. f. à id	id	6	24.	
id	255	Bosc bilaira ju. à id	id	5	36.	5
id	258	Communal id	id	6	24.	4
id	259	Prattide ju. f. à id	id	7	12.	
id	261	Caumon ju. f. à id	id	6	24.	4
id	262	Caumonville ju. f. à id	id	6	24.	3
au Crui de la roche de Prattide	263	Cravier ju. f. à id	id	7	12.	
id	265	Debax ju. f. à id	id	7	12.	3

D'une manière générale, outre sa valeur artistique, il a servi de base à notre cadastre actuel avec rénovation : loi du 16 avril 1930, mise à jour : décrets des 4 janvier et 30 avril 1955, remaniement : loi du 18 juillet 1974...

LE PLAN D'ALIGNEMENT

Continuant à aménager le territoire, l'Empereur Napoléon 1^{er} promulgue la loi du 16 septembre 1807 sur la sécurité et la salubrité des villes et surtout sur l'ensemble des travaux publics à réaliser (assèchement des marais, routes, ponts...). Partisan des voies rectilignes et des longues perspectives, Napoléon, dans l'un des articles de cette loi, prescrit « à toutes les communes dépassant 2000 habitants de se doter d'un plan général d'alignement ». Cette idée n'est pas nouvelle déjà le 16 décembre 1607 un Édit d'Henri IV et de Sully vise à interdire « toute avancée, saillis... sur la voie publique » et règle « les fonctions et les droits de l'agent voyer ». Mais en cette année 1807, elle revêt un caractère plus impérieux pour moderniser les villes dans le respect de l'espace public et de la propriété individuelle. Elle concerne « l'ouverture de nouvelles rues ou l'élargissement des anciennes qui ne font pas partie d'une grande route, elle indique dans chacune la ligne que les façades ne peuvent pas dépasser ». Les maires en auront la responsabilité « après avoir soumis le projet à l'approbation du préfet ». Dès 1837, les députés décident d'étendre cette obligation à toutes les communes. Comme pour l'élaboration du cadastre, cette réalisation prend du temps pour les villes et plus encore pour les villages

À Blagnac

Pour celui de Blagnac, qui compte, à l'époque, 1500 habitants dans sa partie agglomérée et environ 1700 en tout, la question ne se pose qu'en 1855 par un courrier de la préfecture. Le 10 avril, le maire, Jean Rocolle, reçoit une lettre dont il fait part aux conseillers. Dans celle-ci, le préfet informe le conseil municipal qu'il « renvoie le plan d'alignement des alentours de l'église paroissiale (3) » avec les modifications à y apporter « d'après le Conseil des bâtiments civils » qui en plus « émet le vœu que ce projet

soit complété par l'adjonction d'un plan général d'alignement du village ». Après cette lecture, les conseillers municipaux chargent « Monsieur le Maire de faire dresser » ce plan « par M. Jullian, agent voyer cantonal auteur du projet relatif à l'alignement des alentours de l'église ». Le maire approuve mais veut qu'au préalable, le conseil municipal « étudie avec l'agent voyer les alignements les plus urgents à exécuter afin de ne pas faire un plan trop grandiose qui entraînerait la commune dans des dépenses considérables... ».

- Abandon du plan

Les conseillers municipaux et M. Jullian ne doivent pas donner suite car en septembre 1857 le préfet « relance » la municipalité pour « fixer » le périmètre de ce plan général d'alignement. Le 13 septembre, après délibération, les conseillers municipaux décident « à l'unanimité » que le périmètre du plan en question « s'étendra de la Grande route de Grenade à la Garonne et du carrelot où sont les conduites des eaux du couvent de la trappe à l'église de Saint Exupère ». Rien ne se passe après ces précisions. M. Jullian n'est plus sollicité, il est même « dépossédé » du plan d'alignement autour de l'église que le maire et géomètre, Jean Rocolle, dresse lui-même. Et le 8 mai 1864 le conseil municipal « ajourne pour cause d'insuffisance de fonds la question relative à la rédaction d'un plan général d'alignement des rues et places publiques ». L'acquisition de maisons pour dégager l'église coûte cher.

Malgré cet abandon, cette municipalité de 1851 à 1864 a effectué de nombreuses modifications allant dans l'esprit de ce plan d'alignement. Voici quelques exemples : pour élargir « le carrelot dit de Fonsorbes ou Malard trop étroit pour la circulation des charrettes, elle acquiert 13, 60 mètres carrés de la propriété du Sieur Tirul évalués à 15,36 francs » ; les Trappistines lui vendent, le 8 avril 1854, un terrain « pour redresser le chemin vicinal numéro 1 de Blagnac à Toulouse » et passent l'acte chez M^e Dondet, notaire à Toulouse ; pour « rectification des alignements de la rue de l'Oratoire et du chemin de la Croix Blanche », M. Marceillac lui cède 67,71 mètres carrés au prix de 83,64 francs... Parfois comme en 1857, l'inverse se produit : « Madame Dadé veuve Daroles veut construire chemin Barrieu une avancée sur la voie publique de 1,60 mètre de large en alignement de celui d'une autre bâtisse ». Elle demande que la commune « lui concède le terrain nécessaire ». Les conseillers municipaux le lui accordent car ils considèrent que « le chemin est assez large pour que la pétitionnaire fasse cet alignement qui régularise d'ailleurs les lieux dans cette partie ». Mais, d'abord « ils font procéder à l'arpentement et à l'estimation du terrain à vendre par un homme de l'art ». Dans tous les cas, il peut s'écouler plusieurs mois entre la décision concernant un projet et sa réalisation puisqu'il faut attendre l'approbation du préfet.

Le 14 septembre 1865, M. Pierre Debax devient le nouveau maire. Il admet que six chemins vicinaux sur les sept ont été bien entretenus et redressés par son prédécesseur, par contre celui qui « part du pont du Touch, traverse le village, passe à Carrière, le Rieu et arrive à Beauzelle a besoin de réparations indispensables dans la partie de Carrière à Beauzelle et d'un pont sur le ruisseau du Rieu ».

- Réalisation du plan

La préoccupation principale de la municipalité conduite par Jean Rocolle a été le dégagement de l'église (non terminé à la fin de son mandat), celle de P. Debax va être la construction d'une mairie-école (inaugurée par son successeur, Prosper Ferradou). Pourtant, dès novembre 1865, ce maire met à l'ordre du jour la question « du plan général d'alignement » et énumère ses avantages.

En ce moment, dit-il, « l'administration se trouve fort embarrassée pour borner les divers propriétaires qui demandent l'autorisation de construire ou de se clôturer car de nombreuses irrégularités existent sur les voies publiques non encore bâties ». Avec le plan,

immédiatement tous sauront où se placent les limites et ainsi les contestations disparaîtront. Surtout, ajoute-t-il, « la commune épargnera des sommes énormes qu'elle ne pourrait d'ailleurs faire, si elle voulait en peu d'années faire redresser et élargir tant de rues tortueuses ou étroites qui existent dans le village ». Ensuite, le maire parie sur l'avenir, ce qui ne coûte rien, du moins pour le moment : « Tandis qu'avec le temps et au fur et à mesure que les propriétaires reconstruiront les murs de façades tombant en ruines, la commune n'aura qu'à leur payer la valeur du sol d'après le tracé du plan ». Ainsi « un jour la postérité verra les rues du village élargies et redressées d'une manière convenable et à peu de frais ».



Plan de 1867-68

Les conseillers municipaux convaincus par ces arguments « autorisent le maire à faire le choix d'un homme de l'art capable d'exécuter ce plan et d'évaluer le coût de ses honoraires ». Ils délimitent le plan « borné au levant par le canal du moulin des Sieurs Richou, du midi par l'avenue du pont suspendu... jusqu'à la route de Grenade, du couchant par cette dernière route et du nord par le chemin de Carrière, la côte qui porte ce nom, le chemin des Prés, celui de Barrieu, la partie de la rue Saint Exupère jusqu'au carrelot appelé des Ramiers et enfin ce carrelot jusqu'au sus dit canal du moulin ».

Le 24 décembre suivant, le maire avertit son conseil municipal « qu'il a confié la confection du plan général d'alignement à M. Bayard, géomètre à Muret » et que celui-ci « demande une somme de sept cents francs tant pour ses horaires que pour tous les frais ».

concernant ce plan ». Les conseillers « considérant que ce géomètre possède toutes les connaissances nécessaires pour l'exécution du plan et que la somme demandée paraît juste » ouvrent un crédit de 700 francs sur les fonds libres.

Il ne reste plus qu'à attendre. C'est ce qui est recommandé en février 1866 « aux trente-trois habitants qui sollicitent la construction d'une passerelle en bois destinée à faire communiquer le quartier des Placettes avec l'île de Blagnac ». Le conseil municipal reconnaît cette demande fondée mais ne veut rien entreprendre « avant l'exécution d'un nouveau plan d'alignement qui va se dresser sans retard ».

Le 25 mai 1867, M. Bayard présente au conseil municipal qui l'accepte, sa version du plan d'alignement. Le 22 mars 1868, le projet revient de la préfecture avec les observations du Conseil des bâtiments civils. Celui-ci préconise de :

- « 1) À la rue de la Sarrazinière garder l'alignement pour les numéros 13 et 15
- 2) Bien maintenir l'alignement dans le chemin vicinal numéro 3 de Blagnac à Beauzelle
- 3) Prolonger les deux rues latérales à l'église, l'une jusqu'à la place d'Armes (place Jean Rivet actuelle) qui domine la plaine de la Garonne, l'autre face à la mairie actuelle
- 4) Dans le moulon situé au sud de l'église, porter la largeur de la rue à 7 mètres et placer le monument principal de la commune au milieu de la place projetée
- 5) Élargir la rue Maubec en démolissant toutes les façades des numéros pairs et profiter de cette circonstance pour lui donner une largeur de 4 mètres, il en est de même pour les rues Mondy, Saint Jacques et Mathaly qui aboutissent au quai projeté ».

M. Bayard tient compte de ces remarques et propose sa deuxième version le 13 avril 1868, approuvée par le préfet le 27 décembre suivant. Dans les deux projets, il souhaite par souci de salubrité et « pour donner plus d'air et d'espace aux impasses qui se trouvent entre la Grande Rue et la berge, la réalisation d'un quai de 5 mètres de large le long des façades des maisons présentes ou à construire et de l'escarpement donnant sur le Ramier » (4). Cette proposition qui, tout d'abord, séduit les conseillers municipaux, ne verra jamais le jour car d'un coût trop élevé (59 000 francs) au moment où la municipalité emploie ses ressources au dégagement de l'église et à la construction de la mairie école.

Un « document » supplémentaire accompagne ce plan. Il donne le nom de toutes les rues de la partie agglomérée et celui des habitants listés voie par voie. La longue « Grande rue Saint Exupère » est la plus peuplée : 28 personnes côté impair, 29 côté pair ; vient ensuite la « Grande rue du village » où habitent Jean Rocolle, géomètre, 23 individus côté impair et 24 côté pair. La mairie existe encore dans cette rue, elle aurait débouché sur « le quai projeté au levant du village ». Celle en construction s'élève « rue de l'Oratoire » nouvellement baptisée « rue de la mairie ». Pierre Debax a son domicile au coin du « Boulevard du Sud » de la « Grande rue du vieux moulin ou des Placettes » et de la « rue du couvent ou des anciennes casernes »...

Le plan d'alignement, comme le cadastre parcellaire, montre le village à une date donnée. Bien sûr, ils diffèrent à cause des modifications apportées durant les années qui les séparent. Notamment en 1868, de larges boulevards entourent le bourg et remplacent les remparts. Dans les années suivantes, comme l'avait prévu Pierre Debax, l'aspect du village s'améliorera avec la rénovation des façades pour laquelle le propriétaire recevra une indemnité.

Très utile aux contemporains pour bien délimiter leurs propriétés, ce plan général d'alignement est d'autant plus précieux aujourd'hui qu'il reste d'actualité presque jusqu'aux années 1950 avant les grands changements dus à la croissance démographique.



*les deux changements qui ont suivi
rapidement - fin XIX^e
et début du XX^e :
l'école de filles
place Jeanne Hérisson
et le tramway devant l'église*

NOTES

- 1) Revue BQH numéro 46 : l'article de Christiane Combelles
- 2) Revue BQH numéro 31 sur Layrac
- 3) Revue BQH numéro 44 : l'article « une place devant l'église »
- 4) Revue BQH numéro 18 : l'article de Pierre Weidknet (ancien professeur à l'école d'Architecture de Toulouse) sur ce projet abandonné

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Archives municipales de Blagnac
Série D : 1D19, 1D20, 1D21, 1D22
Série G : 1G21, 2G22
Plan parcellaire de 1809
Plan d'alignement 1867-1868

Recherches sur Internet

legifrance.gouv.fr : lois des 15 et 16 septembre 1807

persée.fr : - Histoire du cadastre

- Propriété, intérêt public, urbanisme après la Révolution ROUCAYOLO

(Marcel) 1989



La revue spéciale
GOUVERNER BLAGNAC
du Moyen âge à nos jours
est disponible dans vos kiosques



Les Trappistines de Blagnac

Entrer au couvent et y vivre

par Annie Thomas

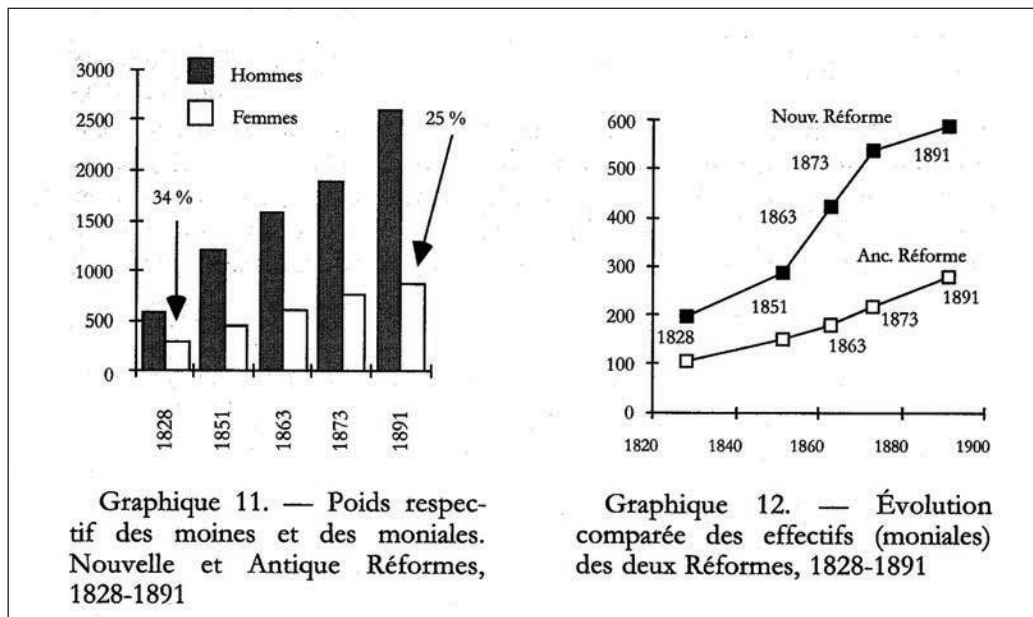
Dans le précédent numéro de notre revue, nous avons assisté à l'installation des Trappistines au château de Maniban en 1852. Elles venaient de Maubec, dans la Drôme, et restèrent dans notre commune près de 100 ans avant leur départ pour Sainte-Marie du Rivet, en Gironde en 1939. Nous allons maintenant pénétrer dans le couvent avec elles, décrire le long parcours qui les amène à prononcer leurs vœux, leur vie entre prière et travail et leur intégration dans la communauté blagnacaise.

L'ÉTAT, LA SOCIÉTÉ ET LA TRAPPE

Tout au long du XVIII^e siècle, la Trappe fascine les écrivains comme Chateaubriand, Vigny ou Huysmans et de nombreux penseurs culturels ou politiques et intéresse les autorités publiques. La communauté elle-même participe à ce mouvement d'admiration en publiant des ouvrages destinés à faire connaître la vie cloîtrée et son austérité. Les ouvrages sur les Trappistines de Blagnac participent de ce mouvement intellectuel. Les Trappistines vivent cloîtrées mais elles ne vivent pas au secret ni en secret. Elles reçoivent volontiers et volontairement des visiteurs. De même l'État, tous régimes confondus, s'intéresse à la Trappe, en particulier parce qu'elle se dote d'une pratique sociale et qu'elle représente une contre utopie par rapport à l'utopie socialiste. Administrativement, les Trappes apparaissent dans les enquêtes de l'État dans la classe IV dite des « congrégations agricoles » appelées aussi parfois « contemplatives agricoles ». Les différents recensements des congrégations menés par l'État et les cartes de Visite (visites des Supérieurs internes à la structure) permettent de chiffrer le renouveau monastique dans les

trappes. Bernard Delpal, dans son ouvrage, *Le silence des moines*, propose deux tableaux sur les effectifs des hommes et des femmes trappistes. En 1851, il dénombre environ 1250 hommes et 500 femmes. Ces deux chiffres montent à près de 2000 pour les hommes et à près de 700 pour les femmes en 1873. Ces chiffres nous apparaissent modestes et ils le sont mathématiquement mais cette modestie ne reflète pas l'influence beaucoup plus grande de l'ordre.

Les effectifs des Trappistes Hommes et Femmes in Delpal Bernard, le silence des moines, 1998.



À Blagnac, la petite communauté du départ, douze sœurs, atteint le chiffre de 50 en 1856 et de 70 en 1859. Cette croissance pose des problèmes perpétuels de revenus et de locaux mais témoigne d'une attractivité qui ne se dément pas au long du siècle.

Les « Visites » régulières sont une source historique

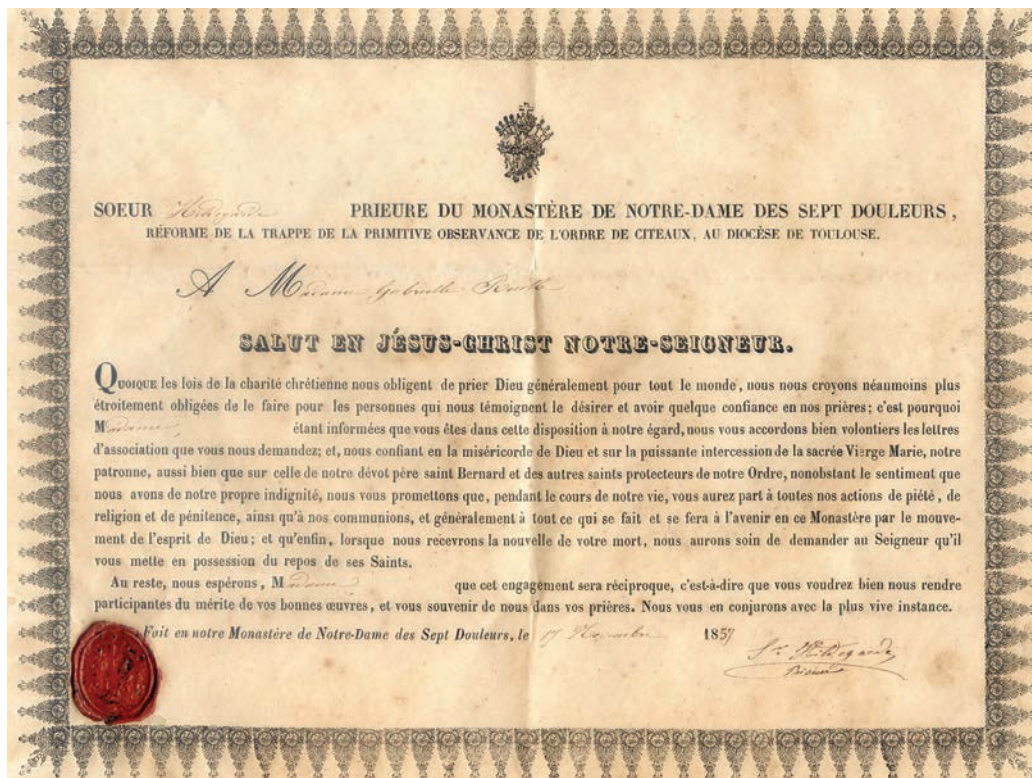
Périodiquement ont lieu des visites des vicaires généraux de l'ordre ou des évêques ou du père immédiat qui transmettent ensuite une carte destinée à être lue à l'ensemble de la communauté. Ces documents précieux fournissent de nombreuses indications sur la vie monastique, les observances de la règle ou pas, la conformité des lieux, la spiritualité... Les visites sont planifiées et connues et chaque membre est invité à dire ce qui ne va pas en privé. Le visiteur s'entretient aussi avec la supérieure, la maîtresse des novices, des converses... La carte contient des recommandations voire des mises en garde. Lors de sa seconde visite régulière en 1854, le Père Joseph Marie Hercelin relevait à propos de Blagnac : « Nous avons trouvé la Maison et les livres de comptes dans un ordre parfait. Nous bénissons Dieu, mes chères Filles, de vous avoir donné une Supérieure si capable de vous conduire dans la voie du salut et soigner ainsi les intérêts matériels de votre communauté... ».

Une adhésion du corps social

Au-delà des penseurs et des politiques, l'afflux des postulants et des postulantes montre aussi une relation forte avec le corps social tout entier. De manière générale, l'implantation de nouveaux monastères est extrêmement bien vécue par les communautés villageoises qui les accueillent.

De nombreux exemples montrent que ce fut le cas à Blagnac. Leur installation a été bien accueillie à la fois par les autorités, le maire Jean Rocolle, comme par les villageois. En témoigne la forte présence des Blagnacais relevée par la presse lors des cérémonies d'installation du monastère en 1852. À un niveau plus individuel,

voici la réponse de Mère Hildegarde, la prieure du monastère en 1857, à la demande d'intention de prière de Gabrielle Rocolle.



Certificat de demande d'intention de prière de Gabrielle Rocolle

L'intention de prière est une demande effectuée par tout croyant à l'intention d'un prêtre ou d'une communauté religieuse par l'intermédiaire d'un mot, d'une lettre ou d'un cahier de prière. Le document indique que la communauté a bien reçu la demande de Gabrielle et qu'elle va engager des prières pour elle « pendant le cours de notre vie » et jusqu'à sa mort. Mais, elle-même est aussi invitée à prier pour les sœurs, « nous vous en conjurons avec la plus vive instance » écrit Mère Hildegarde. Gabrielle Rocolle était la petite-fille de notre premier maire, François Cantayre et l'épouse du maire de l'époque, Jean Rocolle.

Leur intégration se lit aussi dans la topologie blagnacaise à travers le chemin des Sœurs, une des rues actuelles qui descend de la route de Grenade vers le domaine de Maniban.

Elle fut pendant longtemps une voie de service qui permettait l'accès aux nombreux jardins, vignes et parcelles qui la bordaient. Mais son principal intérêt venait de la canalisation qui menait l'eau de la fontaine de Malard, en contrebas de la route de Grenade, jusqu'au château de Maniban et ensuite vers le domaine monastique. Dès que les religieuses s'installent, elles font valoir leur droit sur le chemin qui devient « le chemin des Sœurs ». Elles défendent bec et ongles leur droit à l'eau, la propriété des réservoirs d'eau potable de Malard et n'hésitent pas à faire poser des chaînes aux entrées du chemin.



Plaque Chemin des sœurs - photo A. Thomas

DEVENIR TRAPPISTINE : UN LONG PARCOURS

Dans la congrégation trappistine il y avait deux classes de moniales : les religieuses de chœur (les choristes) et les sœurs converses, soit environ 60 % de choristes et 40 % de converses. Les converses se retrouvent dans la plupart des ordres féminins

et leur origine vient de la nécessité dès le début de donner aux nonnes de chœur davantage de temps pour l'office et pour permettre à celles qui n'ont pas fait d'études d'embrasser la vie religieuse. L'activité des converses était plus orientée vers les tâches matérielles de la vie communautaire. Elles se distinguent par un habit différent de celui des sœurs de chœur qui est blanc. Celui des converses est marron, la couleur de la terre et leurs horaires de travail sont légèrement différents. Pour les trappistines, les converses sont des religieuses comme l'a réaffirmé le chapitre général de 1862. Ce qui n'était pas toujours le cas dans d'autres ordres religieux. Les sœurs de chœur sont tenues d'assurer les gestes qui tiennent du service divin, de la prière, des chants, des décisions concernant les règlements, les constitutions et l'administration générale de la communauté.

Mais les sœurs de chœur doivent elles aussi aller au-devant de toutes les tâches y compris les plus sales ou les plus humbles. Comme dans d'autres ordres, on trouve aussi des sœurs données qui sont en fait des séculières. Elles ne reçoivent pas

l'habit mais vivent volontairement à la périphérie de la communauté.

Les origines sociogéographiques des religieuses, connues grâce aux documents d'engagement, nous permettent de brosser leur portrait. Sans surprise, les choristes viennent des catégories aisées de la société. Elles ont un niveau d'études supérieur au primaire, leur famille versait une dot. Les converses viennent de milieux plus modestes, plus populaires et plus ruraux. De ce fait, elles ne se hissent au chœur que de manière exceptionnelle. En général, elles sont à la charge de la communauté qui les reçoit car elles n'amènent pas de dot. Bien sûr cela alourdit les dépenses des monastères. Que ce soit à Maubec puis à Blagnac, les sources abondent des difficultés financières et de la nécessité perpétuelle de trouver des nouveaux fonds.

Malgré ces origines sociales différentes, les visites des responsables de l'ordre, les enquêtes officielles comme les annales présentent le visage d'une communauté unie où l'on partage beaucoup et où se créent des réflexes collectifs d'une vie commune.

• Les postulantes sont des jeunes femmes

Au milieu du XIX^e siècle, les moniales sont en général très jeunes lors de leur admission. Grâce à Bernard Delpal, qui a consacré une partie de ses travaux à l'abbaye de Maubec, dans les années 1858-1860, soit à l'époque de la création de Blagnac, les femmes de 18 à 30 ans représentent plus de 60% des postulantes qui se présentent à Maubec. Elles sont plus jeunes que les hommes qui postulent.

À Blagnac, les annales rapportent que dès l'arrivée de la nouvelle supérieure, Mère Hildegarde, les postulantes affluèrent. Il y en eut constamment une quinzaine chaque année. Dans ces premières années, les annales retiennent le chiffre de 22 religieuses : 7 fondatrices et 15 novices de telle sorte que l'on commençait à être à l'étroit dans le vieux château. Très vite, ce chiffre monta à 70, on l'a vu, cinq ans après l'installation, avec de vrais problèmes de logement, ce qui rendit nécessaire de trouver de nouveaux locaux. Nous y reviendrons.

Trois religieuses
de Sainte-Marie
du Rivet -
Origine, site
de l'abbaye
du Rivet



L'accueil reçu par la postulante a d'abord comme fonction de bien vérifier que sa vocation est un appel divin et ensuite d'enquêter sur son passé et son origine et en particulier sa filiation. En ce domaine, la sévérité et le contrôle social règnent. En effet, à de très rares exceptions, les filles naturelles n'étaient pas admises tant chez les choristes que chez les converses.

L'observation dure quatre jours minima. Au-delà de l'authenticité de l'appel et la vérification de ses bonnes mœurs, cette période a aussi pour but de tester sa compatibilité avec la communauté. La postulante demeure à l'hôtellerie avec ses habits séculiers. Après ces jours d'observation, elle s'initie et assiste aux principaux exercices de la communauté. La maîtresse des novices assure sa prise en charge.

• La prise d'habit et un nouveau nom

C'est la supérieure qui décide ensuite de la prise d'habit et de son introduction dans la communauté. Elle aura auparavant recueilli les suffrages de la communauté, au scrutin secret. Les cheveux de la postulante sont coupés et elle reçoit son nom de religion. Chez les Trappistines, il débute toujours par Marie pour marquer la dévotion à la Vierge. Ce nouveau nom est rarement le nom de baptême. Il résulte d'un subtil équilibre entre les désirs de la postulante, ceux de la supérieure et ceux de la maîtresse des novices.



*Sœur Chantal
lors de sa prise
d'habits à l'église
de Blagnac en
1936, elle
deviendra
abbesse du Rivet*

• Le noviciat, « plus d'épines que de roses »

Débute alors le noviciat, au moins une année et un jour, avec des rendez-vous réguliers où la postulante réaffirme son adhésion à l'appel que Dieu lui a fait. Pour l'auteur du livre sur Les Trappistines de Blagnac « l'année du noviciat donne plus d'épines que de roses ». « Les commencements sont toujours difficiles, il faut rompre avec les anciennes habitudes, acheter par des sacrifices le droit de s'appeler trappistine, faire preuve d'humilité, d'abnégation... en un mot faire l'apprentissage du martyre ». Le noviciat se conclut à la profession, le jour où la religieuse se lie par serment et prononce ses vœux. Mais avant, il reste à franchir l'interrogation de l'Évêque ou du père supérieur : « on



*Façade Sud du
château de
Maniban et
statue de la
Vierge dans
le jardin*

l'interroge sur ses sentiments, sur sa pleine et entière liberté ». Cela permet de vérifier que la novice n'a été « ni contrainte, ni sollicitée », qu'elle a reçu une éducation chrétienne et qu'elle n'est pas une enfant naturelle. Elle expose ensuite l'itinéraire qui la conduit à la Trappe et tout au long de ce temps d'échanges est vérifiée sa volonté d'engagement. Plus étonnant peut-être est la vérification de sa bonne santé. Une mauvaise santé reconnue l'écarterait presque certainement du monastère. La probation étant finie, la supérieure la présente une seconde fois aux suffrages

de la communauté, « qui décide de l'élection par boules blanches et noires ». La novice doit recueillir les deux tiers des suffrages pour être acceptée. Elle doit en informer sa famille par une lettre d'adieu et signer d'une croix. On peut imaginer que ce ne sont pas des moments faciles à vivre pour tous. Elle ne pourra voir sa famille désormais qu'au parloir pendant une demi-heure séparée d'eux par une double grille et cachée par un voile noir.

Durant la période du noviciat, des refus d'intégration dans la communauté se produisent avec des causes diverses : désobéissance à la Règle, indiscipline, ennui manifesté, non-observation de la pénitence... il y a aussi des départs volontaires de celles qui ne sentent pas prêtes pour cet engagement.

En 1868, un décret du Saint-Siège porte la durée du noviciat d'un an à deux ans.

• **La profession : obéissance, chasteté et pauvreté**

La profession est accompagnée de cérémonies très symboliques. L'auteur du livre sur *Les Trappistines de Blagnac* nous les fait vivre. « Le jour venu, on prépare sur une table dressée, proche de la grille du chœur, les habits que le prêtre doit bénir... Le célébrant commence la messe, chantée par les religieuses de chœur... ». Avant son sermon, le prêtre se présente à la grille, la nouvelle élue se prosterne devant lui et il l'interroge ; « que demandez-vous ? -Je demande la miséricorde de Dieu et de l'Ordre, levez-vous au nom du Seigneur » lui répond le prêtre. La cérémonie se poursuit par le sermon, l'hymne au Saint-Esprit chanté par les choristes un cierge à la main. Après l'invocation, la novice lit à haute voix l'acte de sa profession, écrit de sa main et signé de son nouveau nom, promettant à Dieu, obéissance, chasteté et pauvreté au sein de la clôture d'où elle ne doit plus sortir.

Puis elle va recevoir le baiser de ses sœurs. Commence alors une cérémonie singulière, l'absoute des morts prononcée pour elle, toujours vivante et symbole de son dépouillement volontaire. Couchée sur le sol, la face contre terre, alors que l'officiant prononce sur elle des paroles funèbres, des obsèques mystiques en quelque sorte. Ensuite la religieuse se lève et va recevoir des mains de sa mère ses nouveaux vêtements. La cérémonie s'achève, elle reçoit une couronne blanche sur sa tête de « nouvelle épouse du Christ ». Pour l'auteur du livre, on meurt au siècle pour se consacrer à Dieu dans une cérémonie assez semblable au baptême.

La profession est l'engagement pris publiquement devant Dieu, les supérieurs, la communauté et deux témoins séculiers. Il s'agit d'un engagement codifié avec une formule strictement définie, couchée par écrit, paraphée par tous. Avec cet acte, elle s'engage à respecter la stabilité, les bonnes mœurs, l'obéissance au sens des règles de Saint-Benoît.

ENTRE PRIÈRE ET TRAVAIL : LA VIE AU COUVENT

Suivons l'auteur *Des Trappistines de Blagnac* qui se propose de franchir les murs silencieux, « en ouvrant devant nous ces portes, pour nous faire voir, à travers les grilles du cloître, les mystères de la mortification chrétienne et en soulevant le voile qui les couvre pour nous montrer une belle figure de religieuse ».

Comment s'articule la vie contemplative et la vie active ? Comment vit-on la dualité des monastères cisterciens, tournés vers le ciel et vers la terre. Voyons ce qu'était la vie d'une trappistine.

Sa journée alterne des phases de prière, de travail, de réunions en particulier au chapitre, de promenade, de méditation, de repas bien sûr suivis d'une retraite dans le dortoir en commun à 19 heures en hiver et 20 heures en été. Car, été comme hiver, sa journée commence très tôt, au son de la cloche, à deux heures du matin pour un premier office. Cinq minutes après s'être levée, elle est au chœur, récitant l'office de la Sainte Vierge.

et des compagnies de voltigeurs depuis 1823 à la suite de la guerre d'Espagne et de l'exiguïté des casernes toulousaines. Elles furent abandonnées en 1852, l'année où les Trappistes s'installent au château. Elles donnent leur nom au chemin qui les longe, le chemin des anciennes casernes ou le chemin du couvent pour les vieux Blagnacais.

Ces anciennes casernes, un long bâtiment, appartenaient à M. Debax dont la famille possédait aussi les terres environnantes. Les annales n'indiquent pas son prénom mais on peut supposer qu'il s'agit de Pierre Debax qui fut maire de Blagnac de 1865 à 1870 et père de Félix Debax. L'histoire retient que sa foi aida à trouver une solution car il déclara à la Mère supérieure : « Je voudrais bien vous laisser la partie de ma propriété qui touche vos terres, afin que vous m'obteniez une place au ciel... ». Ce long bâtiment fut baptisé la maison de Saint-Benoît.

*Le mur
de clôture
du monastère -
cliché
des Dominicaines
transmis par
sœur
Marie-Ancilla*

Le 21 novembre 1856, on pratiqua une brèche dans le mur pour permettre à toute la communauté de visiter le bâtiment. On y aménagea un four de boulangerie, un dortoir au premier étage, des cloisons pour installer des pièces... Chaque jour pendant une heure toute la communauté allait démolir le vieux mur de la clôture sans le dépasser et il fallut en construire un deuxième.

Le premier lundi de carême 1857, une vingtaine de sœurs converses furent désignées par la mère supérieure pour occuper le dortoir. Tous les soirs et toutes les nuits,



tous les jours à deux heures du matin, sous la conduite de Sœur Salomé, elles se levaient, s'habillaient et traversaient le parc, munies d'une lanterne pour assister aux offices, qu'il pleuve, qu'il vente où qu'il neige. Cela dura 25 ans et les annales rapportent que mère Hildegarde les regardait, les larmes aux yeux, depuis sa fenêtre quand il faisait froid ou qu'il pleuvait à torrents.

Les cisterciennes dorment sur de simples planches de sapin recouvertes

d'une paille ordinaire séparées par un rideau de toile. Elles gardent leurs habits réguliers pour se lever plus vite.

Le repas est servi sur une table sans nappe, entourée de bancs et l'on y mange beaucoup de légumes et plusieurs fois par semaine des laitages, des bouillies. Il y a peu de viande, de poisson et d'œufs. Le livre dit « la nourriture est frugale mais abondante, simple mais saine ». Parfois certaines jeûnent et pratiquent ainsi une pénitence supplémentaire. Les annales soulignent que les mères fondatrices étaient animées d'une grande ferveur. Et, fruit de cette ferveur de pénitence ou d'un manque de revenus, les premières années furent celles d'une grande privation. « on ne mangea que du pain noir pendant quatre ans. Les santés s'en ressentirent ». Mère Hildegarde, bien que jeune et timide, prit les choses en main et décida de servir du très bon pain à table. Car, la frugalité, les pénitences et certainement la pauvreté de la communauté eurent des conséquences dramatiques sur la mortalité des religieuses.

Après le repas de midi, on se promène au jardin, en tenant un livre ou un chapelet à la main, dans le silence le plus complet. Car, les religieuses pratiquent le silence monastique pour faciliter leur approche de la divinité. « Elles sont toujours silencieuses, soit au travail, soit au repas ; seules ou en communautés, dans les champs et à l'ouvrage, partout excepté au chœur ». Bien sûr, elles échangent avec la supérieure, au chapitre, lors des lectures mais pour le reste du temps, pour accompagner leur silence, elles ont mis au point une forme de langage par signes. Après le déjeuner et la promenade, chacune se rend au parloir et reçoit des mains



*L'escalier
intérieur
du château
de Maniban*

de la mère supérieure les indications pour le travail de l'après-midi. Les trappistines de chœur qui ont la charge du chant de l'office canonial travaillent moins que les sœurs converses.

• **Le chapitre et les coupes**

Il est temps d'évoquer un moment particulier dans la vie monastique, le chapitre et la coupe. Le chapitre, c'est d'abord, sous l'autorité de la supérieure et dans une salle dédiée, le lieu de délibération sur les affaires du jour, de votes sur les décisions à prendre, de lecture des règlements... Mais c'est aussi le lieu où l'on sermonne les religieuses et où l'on entend les coupes. On y vit la doctrine cistercienne de « l'humanité qui abaisse pour être élevée ». Car le chapitre est un lieu voulu comme une école où l'on apprend sans murmure l'humiliation pour faire place à la charité. C'est certainement parmi les pratiques celle qui peut soulever aujourd'hui le plus d'incompréhensions. Car, nous sommes peu habitués à faire l'aveu de nos misères les plus secrètes à un supérieur qui a autorité sur nous et à nos collègues et à nous prosterner devant eux.

La trappistine commence par la formule traditionnelle : « Mea culpa, je dis ma coupe », s'accuse, écoute sa réprimande de la bouche de la supérieure, se met à genoux pour la recevoir et se retire. Parfois, ce sont ses propres coreligionnaires qui évoquent ses manquements à la règle. Là aussi, l'attitude et le traitement sont les mêmes. La fonction essentielle de la coupe est l'apprentissage de l'humilité, de la pénitence mais aussi celle de l'absolution. Pour Bernard Delpal, c'est un processus qui amène la communauté à se corriger en permanence mais aussi à se réconcilier en permanence. L'importance de la pénitence est un des traits caractéristiques de la spiritualité cistercienne.

• **Travailler de ses mains la terre de Maniban**

Le travail manuel fait lui aussi partie de la spiritualité bénédictine depuis toujours. Le XIX^e siècle ne déroge pas à la lettre et l'on voit fleurir l'exploitation directe de terres par les anciens ou les nouveaux monastères cisterciens. Les trappistines s'installent sur le domaine de Maniban car il comportait près de sept hectares d'une très bonne terre de l'ancien lit alluvionnaire de la Garonne, des ramiers exploitables, un accès à la Garonne et de nombreuses sources précieuses pour les cultures... Peu

à peu, les religieuses achetèrent le terrain au sud du château et en quelques années leur propriété s'étendait pratiquement jusqu'au plan du Port et à l'actuel pont de Blagnac. La photo aérienne de 1926 est un fidèle témoignage de l'importance du domaine.

Aussi ne soyons pas étonnés si à côté du spirituel, on rencontre toujours le temporel dans les monastères cisterciens. D'abord parce que le travail possède des qualités intrinsèques et vertueuses au regard de cette doctrine. Il est ascèse, pénitence,

*Photo aérienne
de 1926 n° 128.
AM de Toulouse.
Le long de
la Garonne,
le domaine de
Maniban*



volonté et non soumission. Ensuite parce qu'il permet à la communauté d'être autonome financièrement, le livre le dit crûment « Les religieuses gagnent le pain qu'elles mangent sans le devoir à personne, comme tant d'oisifs... qui ne font que consommer ici-bas sans rien rapporter, sans jamais produire ». Elles peuvent ainsi accueillir des postulantes de plus en plus nombreuses, des hôtes et pratiquer l'aumône aux pauvres. Le travail manuel a aussi l'avantage de laisser le cœur et l'esprit libres pour Dieu : les cisterciens essaient d'être des priants en tout temps. De plus, les travaux de plein air sont prédominants et le contact de la nature rapproche du Créateur.

Dès leur arrivée à Blagnac, les Trappistines aménagent le domaine pour s'y livrer

*Le château
entouré
de champs
vers 1948 -
cliché
les Dominicaines
transmis par
sœur
Marie-Ancilla*



à des activités agricoles. Le parc à la française devant le château devint un immense champ de cultures. Elles ne tardèrent pas à créer une ferme et un élevage de vaches laitières. Les annales racontent : « nos mères remplacèrent l'agréable par l'utile : les grandes allées du parc se rétrécirent pour laisser moins d'espace à la promenade et plus de terre à l'agriculture. Les grands chênes tombaient pour être remplacés par de vulgaires légumes... ». Vulgaires peut-être mais en tout cas très utiles pour nourrir une communauté grandissante ou pour être vendus et procurer des revenus. Les annales toujours évoquent les récoltes de pommes de terre qui étaient gardées avec d'autres légumes dans une maisonnette située vers le milieu du mur de clôture près de la route de Toulouse à Blagnac.

L'auteur du livre laisse voir une religieuse de Blagnac au travail et nous éclaire sur ses activités. « Le soleil la trouve toujours à sa place, cultivant la terre une bêche à la main, promenant la brouette devant soi, filant du chanvre une quenouille au côté, employant l'aiguille à la couture, soignant les troupeaux, pétrissant le pain, chauffant le four, maniant le balai, se prêtant, en un mot, à toutes les nécessités d'un ménage, lessive, ravaudage, métier quelconque, laborieuse à l'atelier, active dans les champs et silencieuse à l'ouvrage ».

Le travail est organisé avec soin dans les « Us », les règlements d'organisation de la vie monastique. Il est particulièrement agencé dans le temps et dans les espaces avec une forme régulière qui ne change que lors du passage de l'hiver à l'été. En général, le temps de travail est fixé à cinq heures en été et à trois heures et demie en hiver. Les attributions ne connaissent pas la frontière choristes/converses même si les offices de chœur, bien sûr, reviennent aux choristes. Mais à leur tour elles peuvent nettoyer l'étable, faire la vaisselle, ramasser et laver les légumes...

Les questions temporelles, économiques occupent donc une grande partie de la vie des moniales. Il faut trouver des ressources pour recevoir les nouvelles vocations, envisager de nouvelles constructions comme à Blagnac à compter de 1860.

• **L'ouverture d'une école**

Très tôt après la fondation, en 1854, les religieuses ouvrent une école gratuite pour les petites filles. Les annales indiquent « pour donner satisfaction aux habitants de Blagnac ». Rappelons que Blagnac ne possédait pas d'école publique de filles avant 1881 malgré les nombreuses lois qui lui en faisaient obligation. En 1856, on lui adjoignit une école payante. Elle se trouvait dans la vieille maison nommée Saint-Joseph, l'ancienne forge des casernes. « Un beau jour en 1859, elle s'écroula de vétusté, sans accident de personnes, heureusement ». Cela donne une bonne idée de l'état des bâtiments du château dans ces temps pionniers. L'école est transférée dans le bâtiment nommé Saint-Benoît, les anciennes casernes. Les Trappistines étaient secondées dans cette tâche scolaire par des religieuses d'une autre congrégation, les Sœurs de Nevers, car étant cloîtrées, elles ne pouvaient assumer ce rôle. Une clôture en planches séparait la cour de récréation des enfants et leur école de l'enclos du monastère. Une des religieuses, la mère Pauline de Ranchin, allait malgré tout à l'école donner des leçons de piano à quelques élèves. Comme le concluent les annales, « on alliait ainsi les nécessités du moment et les obligations de la clôture cistercienne ». L'école fut fermée en 1881.

• **Mourir et être enterrée au couvent**

La fin de la vie est un moment particulier pour les Trappistines. Quand une sœur malade entre en agonie, les autres sœurs répandent des cendres par terre en forme de croix, couvrent cette croix d'un linceul et déposent la moribonde dessus. L'on sonne les cloches pour appeler l'ensemble des religieuses au chevet de leur consœur. Elles se prosternent autour d'elle et entament les sept psaumes pénitentiels. Quand

Le cimetière
du couvent



la mort advient, les religieuses chantent le *Subvenite*, lavent le corps et le transportent à l'église, revêtu de l'habit monastique et le visage découvert. Jusqu'au moment de l'inhumation, plusieurs religieuses se relayent pour prier aux côtés de la défunte, ne laissant jamais son corps seul. Avant l'enterrement, on chante l'office des morts. On couvre la figure du cadavre par sa capuche, et on le porte au cimetière avec une procession très ritualisée et très solennelle. Le cadavre est enterré directement dans la terre, sans cercueil.

Le couvent est créé en 1852 et dès le 6 mai 1855, il faut creuser la première tombe dans l'enclos du monastère. Celle de la mère Marie de Sales Lioud qui n'avait que 42 ans. Elle était une des fondatrices du couvent. Les Annales rapportent qu'elle appartenait à la famille des Montgolfier d'Annonay. Elle était la maîtresse des novices, rôle clef dans un couvent. Son décès et son enterrement entraînèrent de graves débats et des décisions pas toujours réglementaires. La mère Supérieure avait anticipé les difficultés en s'adressant au Préfet dès le 9 mars 1855 pour lui indiquer qu'en vertu des règlements cisterciens, le monastère devait renfermer un cimetière dans la clôture. Elle connaissait parfaitement les règlements administratifs qui l'interdisaient mais demandait au préfet une autorisation spéciale ou une recommandation de sa part.

Le préfet en référa immédiatement au maire de Blagnac, Jean Rocolle, dès le 14 mars 1855, en lui demandant son avis et si cette ouverture était conciliable avec le décret du 23 prairial an XII qui autorisait chacun à se faire inhumer dans sa propriété mais le rejetait pour les congrégations religieuses ou tout autre groupe constitué. Le courrier du préfet se termine en demandant au maire de s'adresser à la mère supérieure pour qu'elle rédige une demande au ministre que lui-même transmettra. Le préfet n'oppose pas un refus formel mais s'abrite derrière le décret. Il peut compter sur l'appui du curé, l'abbé Alzieu qui souhaitait l'inhumation des religieuses dans le cimetière paroissial. Le maire alla dans ce sens et refusa toute permission à venir. Alors que dans le même temps, sans surprise, l'autorité diocésaine avait exprimé un avis favorable.

Mais, le 6 mai, Mère Marie de Sales Lioud meurt et Mère Hildegarde refuse l'inhumation au cimetière paroissial menaçant de faire transporter le corps à Maubec. Dès le lendemain, le 7 mai, le préfet répond à un courrier urgent du maire l'avisant de ce décès et lui demandant l'autorisation d'inhumer le corps au couvent. Le maire a eu le soin de préciser que le terrain concerné est hors du village et à plus de 100 mètres de toute habitation et que Mère Lioud est une des propriétaires du couvent. Le préfet rappelle au maire que c'est à lui de statuer en fonction du décret et que pour sa part il n'a pas d'opposition car il s'agit d'une des propriétaires mais

que l'aspect collectif n'était pas possible. Mère Lioud est bien inhumée mais la suite reste à écrire.

Fort heureusement, l'abbé de la Grande trappe et vicaire général de la congrégation, Dom Timothée, était à Blagnac lors de ces journées compliquées et usa de ses talents de diplomate vis-à-vis du maire du village. Comprenant qu'une permission écrite serait difficile à obtenir pour un cimetière, il dit amicalement au maire : « Je ne vous demande pas de permettre mais de laisser faire ». Il en fut ainsi et le cimetière fut aménagé au-dessus de l'escalier qui mène à la grotte. Le Père Pothin, l'aumônier du monastère, l'avait béni dès le 7 mai.

En 1859, lors de la première visite du nouvel archevêque de Toulouse, Monseigneur Desprez, le cimetière compte déjà 15 tombes. Pour les Annales, ce chiffre élevé s'explique par une vie austère et dure mais aussi par la fièvre typhoïde qui frappait souvent. Sur les quinze religieuses décédées, neuf n'avaient pas 30 ans et cinq les atteignaient à peine. L'une d'entre elles, une novice, avait 19 ans. Par les hasards de l'histoire, le cimetière abrite la tombe de Mère Marie Bernardine d'Aldéguier dont l'ancêtre Jean Antoine d'Aldéguier, construisit vraisemblablement le château de Maniban vers 1650. Ce cimetière existe encore de nos jours sans que le monastère possède un quelconque document pour son installation. Après les Trappistines, il abrita les tombes des Dominicaines qui s'installèrent en 1939 et de nos jours celles des religieux des Béatitudes.

LE MONACHISME AU FÉMININ

Le monachisme des femmes est à réintégrer dans la longue histoire du « catholicisme au féminin » (selon l'expression de Claude Langlois). Les moniales font partie intégrante de l'ordre cistercien. Elles en sont une branche subdivisée comme les moines en deux observances qui se partagent les communautés françaises : celle de la nouvelle réforme et celle de l'antique réforme (les Rancéennes) dont fait partie Blagnac. À l'égal des communautés masculines, les communautés féminines se vivent comme des instances de pratique et d'observance, « une utopie pratiquée » selon les mots de Bernard Delpal. Contrairement à la prêtrise, le monachisme est ouvert autant aux hommes qu'aux femmes. Il n'y a pas de différence entre les vœux prononcés par les hommes et ceux prononcés par les femmes.

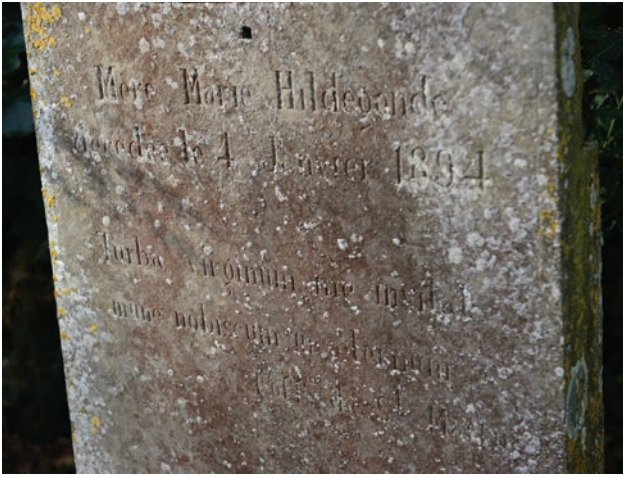
Mais une inégalité subsiste, seuls les moines peuvent être ordonnés. Cela implique tout d'abord que les monastères de femmes sont dépendants des monastères d'hommes pour les sacrements (messe quotidienne, confession) et pour l'accompagnement spirituel. Et puis, les monastères de femmes sont soumis à la tutelle masculine. Ainsi les trappistines de Blagnac sont soumises à leur père immédiat, aux moines de leur abbaye de référence, Aiguebelle puis, au cours du siècle, Sainte-Marie du Désert. Elles sont soumises aussi à leur évêque et celui de Toulouse ne leur a pas toujours été favorable. Elles sont très surveillées par la curie de Rome en particulier en termes de clôture, ne peuvent prononcer des vœux solennels, ne sont pas représentées au chapitre général de l'ordre. Leur supérieure n'est pas élue à vie comme pour les hommes mais pour 3 ans seulement.

Ainsi Mère Hildegarde fut élue la première fois en 1855 lors d'une cérémonie présidée par Dom Gabriel Monbet le supérieur de l'abbaye d'Aiguebelle, le curé de Blagnac, l'abbé d'Alzieu et le père Pothin, leur aumônier.

La supérieure réunit la majorité des suffrages et ce fut le cas lors des 12 élections suivantes. La jeune communauté comptait lors de cette première élection, neuf professes de chœur, 7 novices ou postulantes de chœur, 15 novices ou postulantes converses et quatre sœurs données. Soit 42 personnes après 3 ans d'existence.

Enfin, les religieuses ne bénéficient d'aucune exemption aussi minime soit-elle à la différence des religieux. Elles ne peuvent rédiger leurs usages (les Us) et

*La tombe de
Mère Hildegarde
au cimetière
de Maniban*



constitutions. Tout cela crée des malaises qui se reflètent dans les différentes pétitions et demandes qu'elles adressent aux chapitres généraux. Par exemple, en 1851, les religieuses de Maubec, un an avant leur départ pour Blagnac, remettent une supplique à leur Père immédiat Don Orsise composée de pas moins de 12 demandes aux fins de discussion au prochain chapitre général.

L'une de ces demandes concerne leur voile de laine qu'elles souhaitent ne pas avoir à doubler comme la règle l'exige car elles travaillent à l'extérieur dans un pays chaud et ces conditions d'habillement les gênent. Pour obtenir cela, ce qui fut fait, elles sont obligées d'en passer par leur Père supérieur puis par le chapitre général. On le voit, les moniales sont dans un état de subordination étroite mais les choses bougent sous l'effet de leur pression dans le sens d'une plus grande autonomie.

• **Le monachisme est-il un lieu d'émancipation des femmes ?**

Les études historiques de genre se sont penchées sur les monastères féminins, il est vrai un des rares exemples de communautés féminines autonomes. Alors qu'il est un lieu extrême d'obéissance et de reproduction des rapports sociaux de sexe, pour beaucoup d'historiens et d'historiennes, le monastère a aussi initialement représenté la possibilité pour les femmes d'échapper à la condition réservée à leur sexe dans les sociétés patriarcales, notamment en sortant des schémas pré-tracés des mariages arrangés et de la fonction de reproduction. Ainsi pour les femmes, « le paradoxe de la vie religieuse » est de se situer « entre les deux extrêmes – obéissance et émancipation » selon Isabelle Jonveaux.

EN 1860, UNE NOUVELLE ÈRE COMMENCE AVEC LA CONSTRUCTION DE NOUVEAUX BÂTIMENTS

La carte de visite de 1856 mentionne un personnel de 51 personnes qui monte à 70 trois ans après. Cette pression rendait indispensable la construction d'une église

*L'église
néo-gothique
et l'hôtellerie
du couvent*



et de nouveaux bâtiments conventuels. Les travaux débutèrent par l'église néo-gothique en 1860.

Les mères cherchaient les pierres et les moellons de brique sur leurs terres, les postulantes et les sœurs données ramassaient les galets dans la Garonne et les amenaient aux ouvriers pendant la pause méridienne. L'église fut inaugurée en 1862 et dès lors ses deux cloches appelèrent sept fois par jour les moniales à la prière. Une brève volée les avertissait de cesser leurs occupations et quelques minutes plus tard, cent coups tintés leur donnaient le temps d'arriver au chœur. Enfin, le 1^{er} mai 1862 fut posée la première pierre du bâtiment conventuel mais la pauvreté de la communauté, les nombreux événements historiques, le coût que représenta la construction de l'église firent que les quatre ailes du cloître ne furent jamais construites, le bâtiment en compte deux et la troisième aile du bâtiment resta à jamais inachevée.



*Les deux ailes
du cloître.*

Malgré les aménagements pas toujours respectueux de son architecture, le château lui est toujours là et reste aujourd'hui encore un des éléments centraux de notre patrimoine blagnacais. Le couvent de Sainte-Catherine de Sienne, tel est son nom aujourd'hui, ainsi que le château sont classés à l'inventaire général du patrimoine français.

Laissons le mot de la fin à une Trappistine de Blagnac qui s'exprime dans le livre édité en 1856 : « Nous vivons toutes côte à côte, choristes et converses, novices et professes, unies ensemble par l'égalité monastique ».

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Archives municipales de Blagnac. 1-P-A 1855/1867. Correspondance relative à la communauté trappistine et demande d'autorisation du cimetière.

Dictionnaire des ordres religieux, t. IV, vol 23 de l'*Encyclopédie Migne*, éd de 1859. Mise en fiche par le Père Hélyot et l'abbé Badiche.

Un prêtre, *Les Trappistines de Blagnac ou la femme à la Trappe*, Toulouse, imprimerie Troyes Ouvriers réunis, 1856.

« Annales de Blagnac » rédigées par Mère Madeleine Freydier - Fonds de l'abbaye de Blagnac, archives de l'abbaye du Rivet 33 124 Aulos.

Isabelle Jonveaux, « Les moniales et l'emprise du genre », Enquête dans des monastères catholiques de femmes, *Sociologie* N°2, vol. 6 | 2015.

Delpal, Bernard, *Le silence des moines, les trappistes au XIX^e siècle, France-Algérie-Syrie*, Beauchesne éditeur, 1998.

Les Religieuses Cisterciennes de l'Étroite Observance ou Trappistines, Toulouse, imprimerie d'Ecos et Olivier, 12, place saint-Georges. 1921.

Sœur Marie-Ancilla, *Le monastère cistercien de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs (Blagnac) 1852-1939*.

Mes remerciements les plus vifs à Mère Marie-Christine Vilmain et Sœur Marie-Benoit Bernard de l'abbaye de Sainte-Marie du Rivet, à Sœur Marie-Ancilla du couvent des Dominicaines à Lourdes et au Père Michel Martin-Prével de la communauté des Béatitudes de Blagnac.



La revue spéciale
GOUVERNER BLAGNAC
du Moyen âge à nos jours
est disponible dans vos kiosques

Le Blagnac Billard Club

par *Didier Chapuy*

Le Blagnac Billard Club est un club associatif permettant à sa cinquantaine d'adhérents de pratiquer le Billard français, à des fins de loisir et/ou de compétition. Le Billard français est un sport qui met en avant des qualités de concentration, de mémoire visuelle et de maîtrise de soi.



Son histoire

Le Blagnac Billard Club naît en 1974. C'est un groupe de fervents amateurs, partageant une même passion pour le Billard français, mais pratiquant jusqu'alors à Toulouse, qui décide de se lancer dans l'aventure.

Autour de Robert Nougailhon (voir encart page suivante), Jean Favarel et Sauveur Cohen, un petit groupe se rassemble dans l'arrière-salle d'un café blagnacais : Le Terminus, Boulevard Jean Rivet.



Jean Favarel tient le luminaire, Robert Nougailhon est à droite, Sauveur Cohen (5^e à partir de la droite), Jean-Claude Nougailhon (6^e à partir de la droite), Guy Rivayrand (au premier plan en cravate marron), Roger Turpin (4^e à partir de la droite) son fils Patrick (2^e à partir de la droite)

Ils font connaître le Blagnac Billard Club, et surtout le font évoluer avec une vocation à la fois associative mais également sportive. Parmi eux on notera : Guy Rivayrand, Jean Claude Nougailhon (frère de Robert), Roger et son fils Patrick Turpin .

Il faut un local plus grand et surtout plus de moyens matériels.

Avec l'aide de la municipalité, le club prend ses quartiers dans le bâtiment du Moulin à Blagnac. D'abord au rez-de-chaussée pendant la réalisation de travaux puis au 1^{er} étage, d'où il n'a plus bougé depuis 1980.

Tout naturellement c'est Robert Nougailhon qui prendra la présidence du club. Se succéderont ensuite Christian De Marchis (actuel trésorier), Éric Brousse, Jean Paul Houdin, à nouveau Robert Nougailhon, Laurent Sarasar, Thierry De Marchis et à nouveau Laurent Sarasar à partir de cette année.

Robert Nougailhon a exercé les fonctions de président du club pendant plus de 20 années.

Robert NOUGAILHON le fondateur

Robert Nougailhon naît à Toulouse le 18 juillet 1933.

Comme il le dit lui-même dans une interview à La Dépêche du Midi, il est « confronté » au billard dès l'âge de 8 ans, suivant son père adepte de ce sport, dans les arrière-salles des cafés toulousains.

À cette époque-là, son intérêt pour ce sport s'impose à lui.



Tout au long de sa jeunesse, il fréquente, en particulier le Conti, à Toulouse pour assouvir cette passion, en parallèle à sa vie d'étudiant aux Beaux-Arts. Il rencontre Jany, une Narbonnaise, à l'occasion de vacances à Gruissan en 1955. Elle le rejoint à Toulouse pour ses études d'espagnol et ils se marient en 1957. De cette union naissent 2 enfants, Brigitte et Philippe.

[Philippe était un grand sportif, joueur et entraîneur du Blagnac Sporting Club de rugby. Tragiquement disparu en 2002 à l'âge de 40 ans, le club house du Stade Ernest Argelès porte son nom].

Devenu architecte, Robert met entre parenthèses le sport de haut niveau pour se consacrer à sa vie de famille, privilégiant sa carrière professionnelle et les siens. Sa famille à l'abri de tout besoin, il revient vers sa passion, le billard et fonde en 1974, le Blagnac Billard Club.

Parmi les différentes variantes de ce jeu, Robert Nougailhon excelle à la partie libre, mais également à la bande et aux 3 bandes. Il met ses talents professionnels au service de son sport favori, agençant la salle municipale, mise à la disposition du club, grâce à ses compétences architecturales et décoratives.

Laissons Thierry De Marchis, alors Président du BBC, nous dresser son portrait à l'occasion du 40^e anniversaire du club :

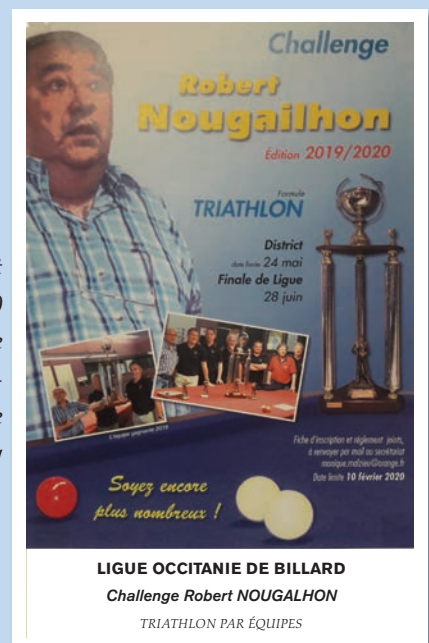
« Cette passion du billard sans laquelle des jeunes dont je faisais partie n'auraient pu participer à ces formidables stages fédéraux, sans laquelle d'autres initiatives locales autour du « billard à l'école » n'auraient pu se mettre en place. Cette passion du club et de la vie qui faisait de lui un organisateur hors pair quand il s'agissait de réaliser, au sein du club, des manifestations sportives ou simplement des soirées de fin d'année dans lesquelles nous nous amusons à près de 150 personnes alors que le club comptait à peine 40 membres à cette époque. Cette disponibilité et cette passion du billard sans lesquelles il n'aurait pas assuré les fonctions de président de club pendant plus de vingt ans, de président de la ligue Midi-Pyrénées, prenant la suite de Roger Turpin, mais également de membre actif du comité directeur de la Fédération Française ».

Un challenge porte son nom et rassemble les clubs de la région tous les ans. Robert Nougailhon quitte les siens le 11 mars 2007.



Trophée Challenge Nougailhon détenu par le BBC depuis 2019 - Source D. Chapuy

Affiche annonçant le challenge 2019/2020 annulé pour cause de COVID 19 - Source D. Chapuy



A l'occasion de son 40^e anniversaire, la salle a reçu officiellement le nom de Robert Nougailhon à l'issue d'une cérémonie rassemblant outre les adhérents du club, les représentants de la Municipalité.



Autour de Jany Nougailhon, Jean Claude Dubos (conseiller municipal aux sports), Françoise Foli (Conseillère municipale aux sports), Thierry De Marchis (président du club), ???, Bernard Loumagne (Adjoint chargé des Sports), Laurent Sarasar (ancien président), Christian De Marchis (ancien président)

Les effectifs en 2020 :

Le club ne cesse de se développer, il compte 50 adhérents en 2020 avec une progression constante chaque année et une accélération depuis 2018.

Licenciés FFB	42	(84%)
Féminines	3	(6%)
Moins 25 ans	6	(12%)
Blagnacais(es)	11	(22%)
Compétiteurs	27	(55%) 59% national et 41% régional

L'équipement du club

2 tables de billard français de 2m80 et deux tables de billard français de 3m10



Salle du Blagnac Billard Club - Source Didier Chapuy

Ses objectifs

- Développer la pratique du billard français et augmenter le nombre d'adhérents En ouvrant l'accès à un plus grand nombre d'adhérents licenciés, à des jeunes, à des féminines, à des Blagnacais et habitants de l'agglomération toulousaine (peu de clubs à Toulouse).
- Proposer une offre handi-billard et sport santé.

En parallèle, le Blagnac Billard Club et GEM'ACTIV ont défini un partenariat permettant aux membres de cette association de s'initier et de pratiquer le billard français au sein du club de billard. GEM'ACTIV est une association parrainée par l'AFTC (Association des Familles de Traumatisés crâniens) créée pour les personnes cérébrolésées dans le cadre d'une convention avec l'ARS MP (Agence Régionale de Santé de Midi-Pyrénées).

Très souvent, ces personnes ont été victimes de lésions cérébrales, suite principalement à des traumatismes crâniens ou des AVC, etc. L'objectif essentiel de ce partenariat est donc de rompre l'isolement, de créer un espace de rencontre et de partage d'activités ludiques, conviviales, sportives autour d'un billard, avec toutes les qualités physiques mais surtout mentales que requiert ce sport, de permettre à ces personnes de redécouvrir un nouveau corps avec ses handicaps, de se reconnaître en tant que soi-même, de reprendre confiance. Ainsi, une dizaine de membres de l'association ont pu accéder aux installations du club à raison de deux heures toutes les 2 semaines.

- Développer la formation au travers de l'école de billard labellisée et des moyens mis à disposition par la Ligue Occitane : découverte, initiation et perfectionnement. Accentuer la communication sur la vie et les activités du club, en utilisant davantage le site internet.

- Obtenir des résultats sportifs en participant à des compétitions régionales et nationales afin de faire briller les couleurs du club dans toute la France. Cette année ce sont 5 joueurs qui se sont qualifiés pour les finales nationales, malheureusement annulées compte tenu de la pandémie mondiale. Sur le plan sportif, le Blagnac Billard Club a obtenu depuis sa création, un palmarès national significatif avec :

- 14 titres de Champion de France en individuel, à différents modes de jeu du Billard Français (Partie Libre, 1 Bande, 3 Bandes, Cadre)

- 2 titres de Champion de France par équipes aux 3 Bandes.

- 1 titre de vainqueur de la Coupe des Provinces.

Ce qui lui a valu de recevoir à de nombreuses reprises des distinctions municipales.

*Jacques Puig,
Maire de Blagnac,
remet à Robert
Nougailhon
le laurier d'or de
la ville de Blagnac
en présence
de Thierry
De Marchis
champion
de France dans
sa catégorie*



ORIGINES ET CARACTÉRISTIQUES DE CE SPORT

Si l'on en croit les différentes recherches sur l'origine de ce jeu, nul ne sait vraiment comment il a commencé, et par là même nous sommes confrontés à un certain

nombre de théories.

Un fait s'avère certain, son origine est très ancienne. Il s'est progressivement développé de sorte que le jeu d'aujourd'hui est très éloigné de l'original.

Les différentes théories

Le plus étonnant dans cette recherche sur l'origine du billard est que les Français sont tentés d'en accorder la paternité aux Anglais alors que les Anglais sont persuadés qu'il vient de France !

Certaines sources signalent la présence de jeux identiques dans l'Antiquité.

Dans sa pièce Antoine et Cléopâtre (Acte II, scène 5), Shakespeare y fait référence bien que nous n'ayons pas la certitude qu'elle ait pu jouer à un jeu semblable.

Nous le retrouvons entre le XII^e et le XV^e siècle en Angleterre sous le nom de pall-mall (croquet) ou ball-yards, palle-mail en France, vilorta en Espagne ou encore biglia en Italie. Il se jouait avec une canne recourbée du nom de ball-yard en Angleterre, bilhard ou billard en France, vilorta en Espagne et biglia en Italie.

C'étaient des jeux de plein air se pratiquant au sol.



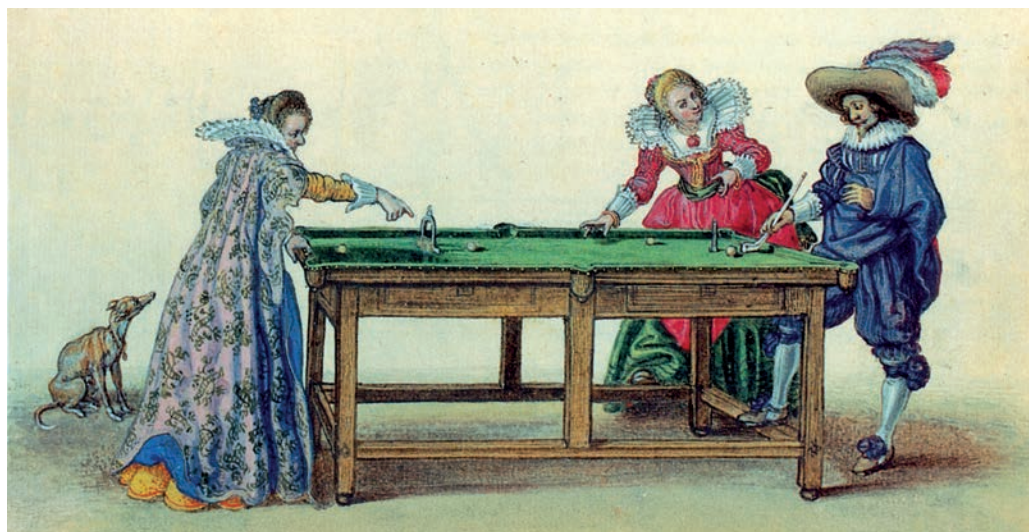
À gauche :
Palle-Mail
Source :
Billards par
Jean Marty -
Édition du
Garde Temps

À droite : Masse
source site internet
billard collection

Selon le site anglais « Billiards and Snooker Heritage », l'Encyclopédie Britannica explique l'origine du mot billard à une évolution du nom du bâton recourbé Bilhard ou Billard.

Ce qui semble plus crédible est le fait que Louis XI, fervent amateur de palle-mail, atteint d'une maladie invalidante (maux de dos) demande que ce divertissement soit surélevé sur une table. C'est un ébéniste français Jehan de Vigne qui, en 1469, aurait fabriqué la 1^{re} table.

Cette table comportait une quille (le Roi) et un arceau (le Port). La quille sera remplacée plus tard par une bille rouge.



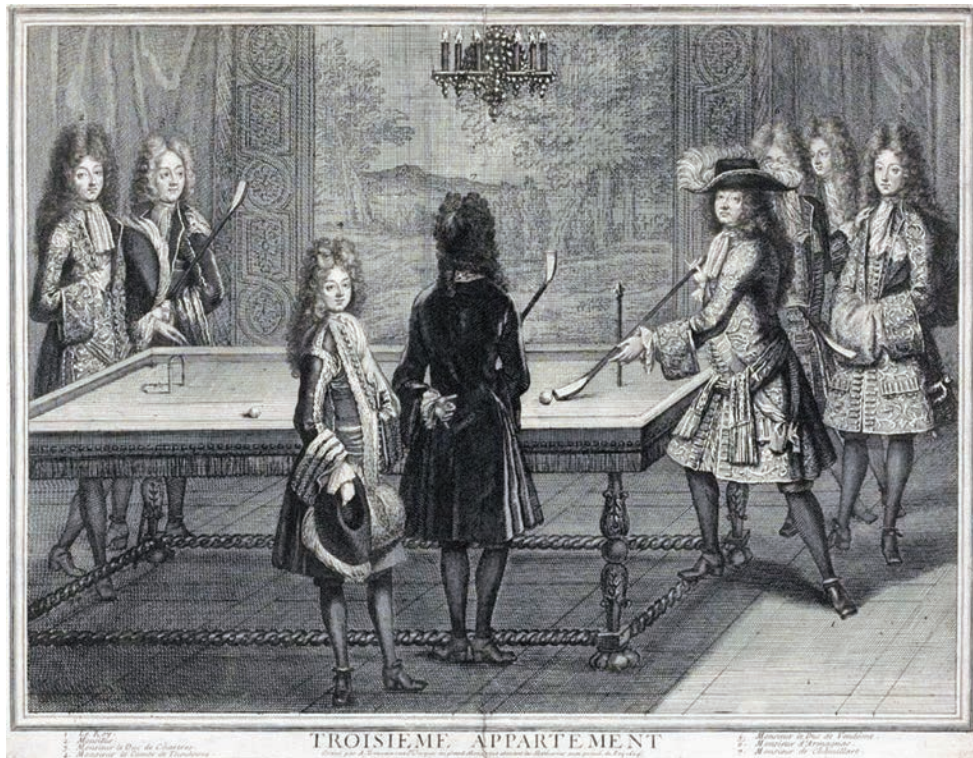
Elizabeth Stuart,
Reine de Bohême
pointant vers le
port, Frederik
Henry Prince
d'Orange et Amalia
van Soms Princesse
d'Orange -
Adriaen
Van de Venne 1620
- British Museum

LES PRÉMICES DU JEU MODERNE

L'essor

Selon le site internet de la Fédération Française de Billard, c'est entre la moitié du XVI^e siècle et la moitié du XVII^e que le jeu se développe. Il aurait existé à Paris entre 120 et 150 billards dont les tables mesuraient 12 pieds sur 6 pour les plus grandes et 6 pieds sur 3 pour les plus petites (1 pied = 0,324m).

Ce jeu était pratiqué par des personnes de classes différentes : nobles, bourgeois, militaires, écoliers et valets. La première salle de billard dénommée « académie » date de 1634. Le cardinal de Richelieu, amateur et pratiquant, installa l' « Académie Royale » en 1636, et Louis XIV s'y initia à l'âge de 15 ans.



« Troisième Appartement » par Antoine Trouvain - 1694 - Source : Bibliothèque Nationale de France (droits acquis) Présents sur la gravure : Le Roi - Monsieur - Monsieur le Duc de Chartres - Monsieur le Duc de Thoulouze - Monsieur le Duc de Vendôme - Monsieur d'Armagnac - Monsieur de Chamillart

C'est en 1674 qu'apparaissent les premières règles du jeu de billard dans un ouvrage intitulé « The complete gamester » d'un auteur inconnu édité par Charles Cotton, en anglais.

XVIII^e siècle, le billard se développe

Le XVIII^e siècle voit se développer de nombreuses sortes de jeu de billard en Europe, la table était constituée d'une simple planche, d'un tapis vert (l'herbe du début) et de bandes en bois.

Le bâton recourbé laisse place à la queue de billard.

Les règles du jeu étaient simples, on gagnait en faisant chuter la bille de son adversaire dans les poches et en réalisant des carambolages.

En 1728, la première étude sur le billard, œuvre de M. De Mairan, est déposée à l'Académie royale des sciences. L'apparition d'une troisième bille (rouge) et la disparition du port et du roi (1770) marquent le début d'une longue évolution.

Au milieu du XVIII^e, le billard est pratiqué dans les académies militaires, pour preuve l'estampe de J. D. Nessenthaler, gravée par Johann David dans les années 1750/1760, montrant les grandes puissances se partageant le monde en jouant à ce jeu.



Estampe de J. D. Nessenthaler, gravée par Johann David - source BNF

En 1790, on compte 800 billards à Paris.

En 1823, en prison, un capitaine d'infanterie François Mingaud eut l'idée de coller un morceau de cuir au bout de la crosse.

Il surprit tout le monde avec des coups inédits réalisés grâce à ce « procédé » recouvert de craie bleue dénommée « blanc d'Espagne » (inventée par l'anglais John Carr). Parmi ces coups, François Mingaud invente le « rétro » (faire reculer la boule jouée après qu'elle ait heurté une autre boule).

La table en bois est remplacée par du marbre puis de l'ardoise vers 1835.

L'invention du caoutchouc, au milieu du XIX^e siècle, apportera un avantage certain pour la constitution des bandes latérales. Celle du celluloïd vers 1870, permettra de remplacer peu à peu l'ivoire, qui avait remplacé le bois au XVIII^e.

En 1860, on commence à chauffer les billards avec des lampes à pétrole.

A la fin du XIX^e le carambole et le pool cohabitent.

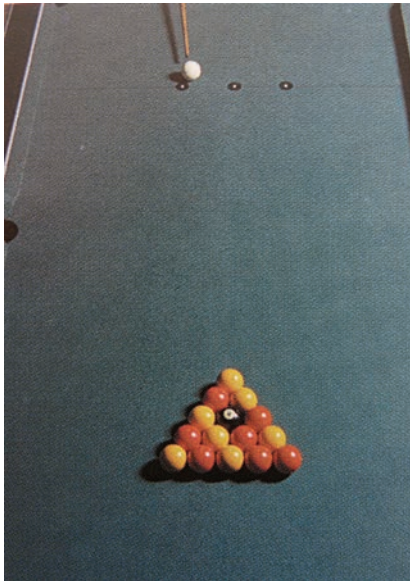
Petit à petit, les 2 jeux se séparent en fonction des nationalités. Le pool (empochage) est privilégié par les Anglo-saxons. Le nombre de billes augmente. Le snooker apparaît vers 1875, surtout dans les pays du Commonwealth.

Les Français privilégient le carambolage. Ils suppriment donc les poches des billards. Au début du XX^e, le 3 bandes prend son essor.



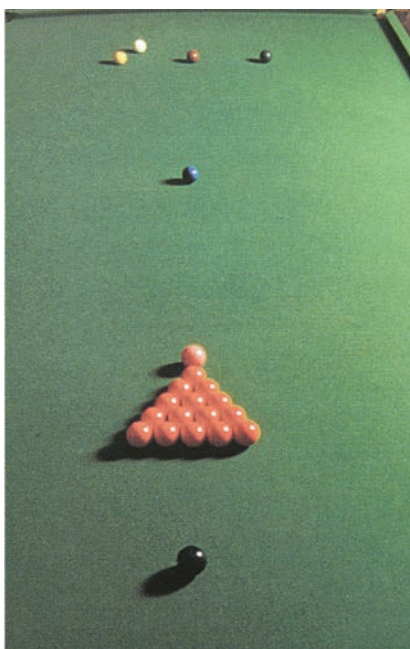
LES DIFFÉRENTES SORTES DE JEU DE BILLARD ET LEURS CARACTÉRISTIQUES

Le billard 8-Pool, ou Pool anglais, est un jeu dérivé du billard américain et adapté



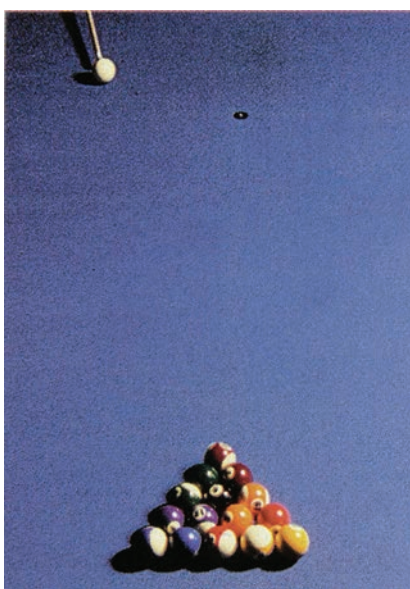
aux tables de petites dimensions. Il se joue au minimum à 2 avec 16 billes de 50,8 mm : 7 rouges, 7 jaunes, 1 noire et 1 blanche. Sa facilité d'approche et son jeu habile et de réflexion suscitent beaucoup d'engouement, surtout chez les jeunes. Les compétitions officielles se déroulent sur des tables de 2,10 m mais les billards sont également disponibles en 1,90 m et 2,30 m

Billard 8-pool
BILLARDS par Jean Marty -
Editions du Garde Temps



Le Snooker, jeu d'origine anglaise, se joue, avec 22 billes de 52 mm (15 rouges, 6 couleurs et 1 blanche). C'est un jeu d'adresse et de stratégie, chaque joueur ayant pour objectif non seulement «d'empocher» ses billes mais aussi de piéger son adversaire. Les compétitions officielles se déroulent sur des billards de grandes dimensions (3,90 m), mais les billards sont disponibles à partir de 2,30 m, avec un jeu réduit à 17 billes.

Snooker
BILLARDS par Jean Marty -
Editions du Garde Temps



Le Pool, plus connu sous le nom de billard américain, est un billard à 6 poches et se joue avec 15 billes de 57,2 mm numérotées et 1 bille blanche. Sport ludique très convivial et accessible à tous, le billard américain se joue au minimum à deux à partir de règles variées. Les tournois officiels se pratiquent sur des tables de 2,80 m ou 2,60 m mais les billards sont disponibles à partir de 1,90 m.

Pool
BILLARDS par Jean Marty -
Editions du Garde Temps

Le billard Carambole, appelé également billard français se joue seul ou à plusieurs avec 3 boules de 61,5 mm. C'est un jeu d'adresse et de réflexion pour maîtriser tous les mouvements de la bille : mouvement avant, recul, effet de côté, contournement. Le sport officiel propose 6 règles accessibles à tous comme la partie libre, celle réservée aux joueurs chevronnés comme la partie à 3 bandes, et celle des virtuoses comme le billard artistique.

Le carambole est un excellent moyen d'entraînement, seul ou à deux, pour toutes les autres disciplines du billard. Les compétitions officielles se déroulent sur des tables de 2,80 m ou 3,10 m, mais les billards sont disponibles dans des dimensions plus petites à partir de 2,10 m.



*Billard français
Source
Didier Chapuy*

SOURCES

Site internet de la Fédération Française de Billard - <https://www.ffbillard.com/>
Site internet du Blagnac Billard Club - <https://www.blagnacbillardclub.org/>
Bibliothèque Nationale de France - <https://gallica.bnf.fr/>
British Museum – <https://www.britishmuseum/>
Billard Collection - <http://www.billard-collection.fr/>
Supreme Le Spécialiste du Billard - www.supreme.fr
Billard et Snooker Héritage Collection - www.snookerheritage.co.uk
M. Guy Huybrechts - <http://users.skynet.be/>
Billards par Jean Marty - Édition du Garde Temps

La géothermie à Blagnac

par Monique Izaga

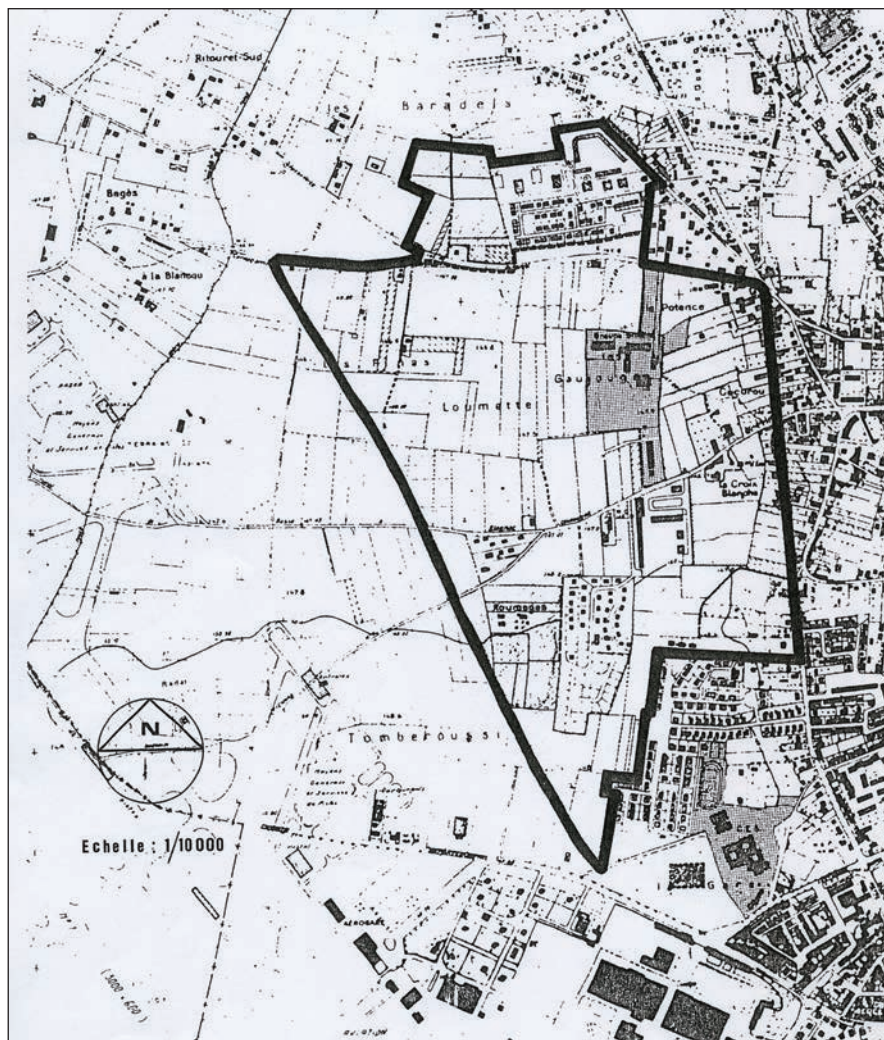
La municipalité, dès les années 1970, a capturé l'eau chaude que renferme le sous-sol de la commune et en a fait profiter les Blagnacais pour le chauffage de leur domicile notamment dans le tout nouveau quartier du Ritouret. Cette décision innovante a précédé la prise de conscience actuelle pour les énergies renouvelables et le développement durable.

LES ANNÉES 1970, DES ANNÉES PIONNIÈRES POUR BLAGNAC

La commune de Blagnac, à partir de 1971, a envisagé la création sur le plateau de Blagnac d'une zone opérationnelle à vocation urbaine afin de suivre le développement des installations aéroportuaires

Dès septembre 1973, des travaux préliminaires ont été effectués. C'est en décembre 1973, qu'après délibération validée par arrêté préfectoral, le Conseil Municipal a décidé, dans le cadre du Plan Directeur d'Urbanisme, la création de la ZAC du Ritouret ainsi que de son périmètre et a adopté le calendrier des études techniques

Périmètre
ZAC
de Blagnac
Ritouret
septembre 1973



des sols en vue de son équipement en eau sanitaire et assainissement.

En 1974, fut créée la SEMIB (Société d'Économie Mixte Immobilière de Blagnac), société à but non lucratif, placée sous l'égide de la municipalité, chargée d'instruire les dossiers d'urbanisme et de conseiller les habitants. Son but était d'offrir aux familles blagnacaises des logements soignés et confortables, à des prix correspondant à leur coût de revient, donc très inférieurs à ceux pratiqués dans des opérations de promotion similaires.

Le 8 avril 1974, le Conseil municipal a adopté le principe d'équipement de 1200 logements prévus sur la ZAC, par un chauffage géothermique de haute température. Les acquisitions de terrains préparées depuis 1973 se concrétiseront durant l'année 1974. Elles se poursuivront pour l'essentiel jusqu'en 1977. La ZAC du Ritouret couvre actuellement une surface de près de 100 hectares.

C'est tout un nouveau quartier, groupant plus de 1600 logements collectifs, qui est actuellement entièrement desservi par le chauffage urbain alimenté à partir du forage géothermique réalisé au cœur même de la ZAC du Ritouret.

Le raccordement au réseau de chauffage urbain par géothermie a été rendu obligatoire pour l'ensemble des logements collectifs ainsi que pour les équipements publics.

Le chauffage par géothermie, mis en œuvre par la commune de Blagnac, a permis d'atteindre des résultats appréciables tant sur les économies d'énergies importées que sur les économies pour les utilisateurs.

Ce fut au départ un large champ d'expérimentation qui s'ouvrit pour mettre en œuvre, des procédés nouveaux, des techniques innovantes pour l'utilisation de cette énergie.

POURQUOI DE LA GÉOTHERMIE À BLAGNAC ?

Nous avons demandé à Danielle Fourment, qui fut en 1974 chargée par la Société AEE de suivre ce chantier, de répondre à la question et de nous accompagner dans nos recherches. Cet article doit beaucoup à ses compétences et à sa disponibilité. Qu'elle en soit remerciée.

La municipalité de Blagnac avait en 1966, confié au BRGM l'exécution d'un forage, à proximité de la Garonne, en vue d'alimenter la ville en eau potable (voir dans le numéro 54 de la revue Questions d'Histoire). Le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) est l'organisme public français de référence dans le domaine des sciences de la Terre pour la gestion des ressources naturelles et des risques du sol et du sous-sol. C'est le service géologique national français. La forte teneur en fluor de l'eau captée à 1493,50 mètres, la rendait inapte à la consommation. La profondeur de ce forage d'eau était un record en Europe. Sa température de 60° C, à cette époque a en revanche permis son exploitation pour chauffer la piscine municipale proche.

La présence dans notre région d'un vaste réservoir aquifère constitué dans l'ère tertiaire, il y a environ 70 millions d'années, était connue depuis plus d'un siècle, mais les techniques d'étude et d'exploitation étaient insuffisantes. Ce sont des forages pétroliers réalisés dans les années 1950 qui permirent de la détecter. Le Bassin Aquitain actuel était une immense zone maritime comblée par des sédiments d'érosion des Pyrénées au sud et du Massif central au nord. Les eaux se sont infiltrées dans les vides des sédiments perméables, essentiellement sableux, et gréseux puis se sont trouvées emprisonnées sous d'épais dépôts de sédiments continentaux, lacustro-fluviatiles, très irréguliers et imperméables : les marnes et mollasses qui constituent le substrat de notre région. Ce sont des couches de sables, de grès argileux et de calcaire plus ou moins grossiers où s'intercalent des bancs de calcaire irréguliers.

Cette nappe captive s'étend environ de Lannemezan à Mazamet à une profondeur en moyenne

de 1500 m et passe sous le territoire de Blagnac où elle se trouve à environ 1350 m de profondeur au niveau du centre de la ville ainsi que le confirma le forage de la piscine.

La géothermie

La géothermie correspond à l'étude des flux de chaleur à l'intérieur de la croûte terrestre et à la possible utilisation des fluides ainsi réchauffés. La température du sous-sol s'accroît avec la profondeur ; c'est le gradient géothermique. Le degré géothermique est la profondeur à franchir pour obtenir une élévation de 1° Celsius. Les flux géothermiques varient en fonction de la nature des sous-sols et leur utilisation, de l'ampleur des réservoirs aquifères. Notre région où se trouvent de nombreuses sources thermales montre cette diversité.

En 1904 en Toscane, une première turbine géothermique a pu être exploitée ; une deuxième en 1959 en Nouvelle-Zélande.

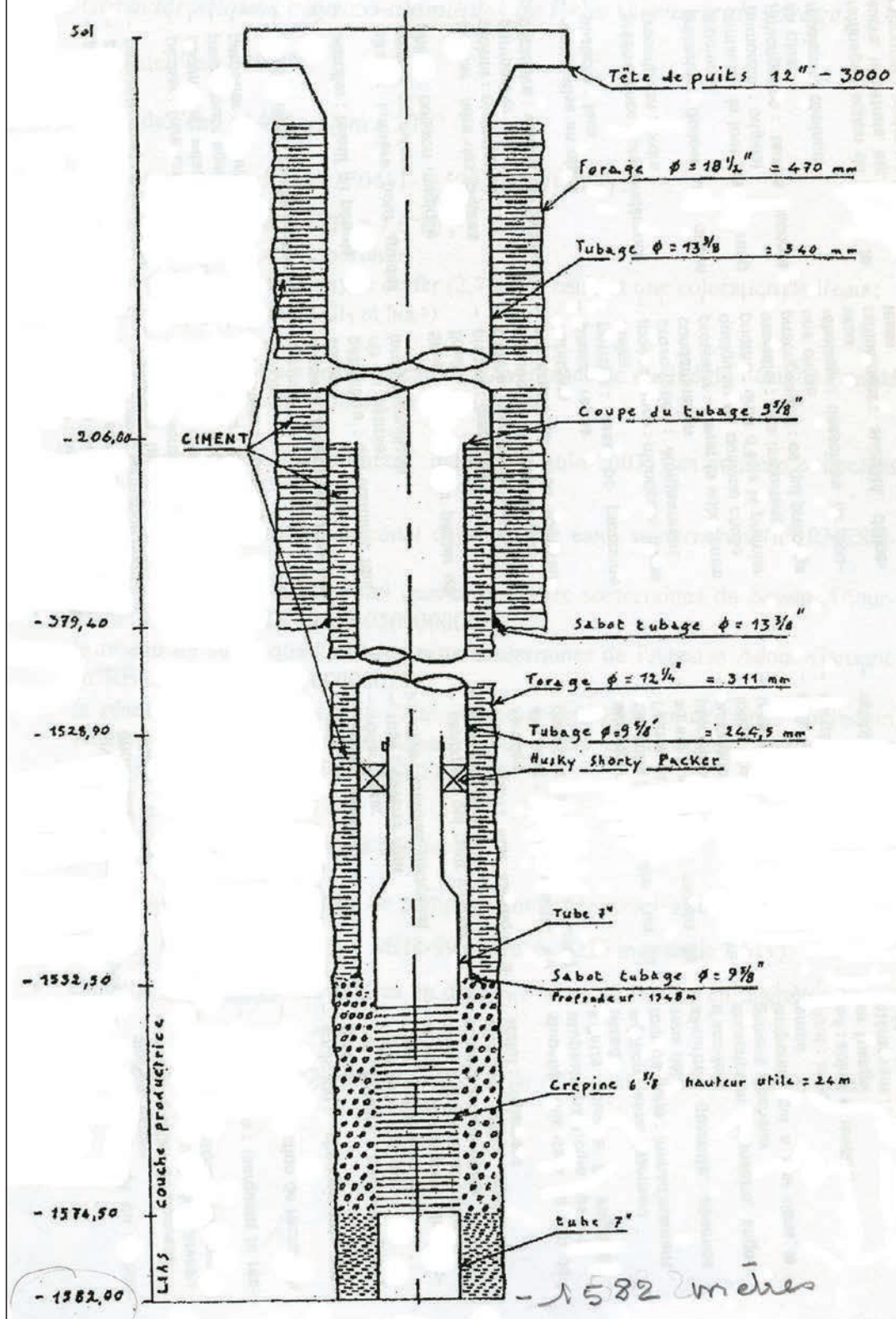
En 1973, la géothermie de basse température commençait à se développer. A cette époque, en revanche, celle de chauffage urbain géothermique n'avait en France fait l'objet que d'une réalisation dans le Bassin Parisien où l'eau était très saline et corrosive.

Juillet 1976
Derrick
de forage
à Blagnac



DALKIA ATLANTIQUE

Mission d'assistance dans le cadre de la procédure d'autorisation d'exploiter les forages géothermiques du "Ritouret" et du "Ramier" à Blagnac (31) - A 49-499/B



Coupe technique du forage du Ritouret

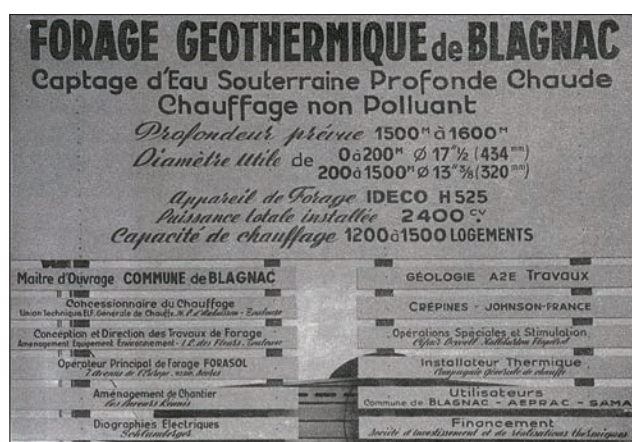
L'expérience du forage de la piscine qui mettait en évidence un potentiel géothermique, amena la municipalité à promouvoir en 1974, une solution de chauffage urbain par géothermie de la ZAC du Ritouret. Le puits de forage, avec la chaufferie centrale, se trouve toujours actuellement au lieu-dit Les Baradels. Si l'on sait maintenant résoudre de nombreux aspects techniques du chauffage géothermique, ce fut à cette époque un engagement dans l'innovation, une gageure, portée toutefois par une volonté nationale de promouvoir les énergies nouvelles en relation avec les collectivités locales. Enfin, il faut indiquer que l'année 1973 voit aussi le premier choc pétrolier qui entraîne des débats sur la fragilité des énergies fossiles.

Le forage et la ZAC du Ritouret

Commencé le 10 mai 1974, ce forage se révéla un chantier difficile. Il rencontra de nombreuses difficultés techniques dues notamment à l'alternance de couches très meubles et très résistantes et à d'importants retards de livraison de matériels de forage liés notamment au choc pétrolier ralentissant les projets de recherche de nouvelles énergies. Le forage fut achevé en 1975 et mis en production à la fin de l'année 1976.

Les travaux ont été conçus et dirigés par l'entreprise AEE (Aménagement Équipement Environnement) sous-traitante de l'UTEC (voir les intervenants sur le panneau du chantier) puis ils furent repris par le BRGM suite aux difficultés. Les attentes en termes de débit, 240 m³/h annoncés au lieu de 45 m³/h obtenu à la mise en production du forage, ont amené l'ensemble des

Les intervenants
sur le panneau
du chantier



partenaires à adapter les projets de la géothermie. Mais l'urbanisation qu'il soutenait se développa tel que prévu grâce à l'évolution des technologies, que la maîtrise des aléas conduisit à surmonter efficacement.

Focus sur le forage du Ritouret

Il fut implanté sur les parcelles 122 et 123 du Plateau de Blagnac.

La profondeur équipée est de 1582 m.

La température de l'eau telle que sortie lors du forage est de 59,20°C.

Le niveau stratigraphique atteint est de l'ère secondaire, du Lias (soit autour de 150M d'années) il s'agit de sables infra-molassiques (voir coupe photo).

L'eau peu calcaire est minéralisée et peu saline (elle fait l'objet de la surveillance du réseau de la qualité des eaux).

Le coefficient d'emménagement (capacité de stockage et de restitution de la nappe) est satisfaisant.

À l'origine l'eau était jaillissante à 30m³/heure. Le débit actuel est en moyenne de 40 à 45 m³/h grâce à une pompe qui équipe le puits à 150 m de profondeur.

Le débit du puits du Ritouret est constant et régulier.

Lors de la mise en service du forage du Ritouret, le débit de celui de la piscine qui était de 40m³/h est passé à 15 m³/h. Des projets de réactivation du potentiel du forage de la piscine sont à l'étude.

La technique utilisée :

-forage avec trépan lubrifié par une boue spéciale, vissé sur des tiges de 7 à 13



Réseau de chaleur SGR

- pouces,
- du ciment est coulé autour des tiges afin de consolider l'ouvrage,
- une crépine est installée au fond pour filtrer l'eau.

Les équipements techniques (données DALKIA gestionnaire du réseau géothermique)

LES PROJETS INITIAUX

De 1975 à 1992, 1400 logements furent construits et raccordés au chauffage géothermique dont gendarmerie, crèche, foyer de retraite, centre commercial, équipements publics, commerces.

L'énergie géothermique couvrait 35% des besoins en eau sanitaire et chauffage. Le

reste était complété par un appoint au fuel et gaz.

Malgré cet appoint, la géothermie permit une économie financière de l'ordre de 40 à 45 % compte tenu également d'une isolation thermique des constructions performantes notamment par des planchers chauffants.

Le chauffage et l'assainissement sont assurés par une station de production avec des échangeurs et la

Vue intérieure de l'installation de production de chaleur

chaufferie d'appoint au gaz avec condensateurs et des chaudières mixtes gaz/fuel. En effet, ce n'est pas l'eau de la nappe qui circule dans les réseaux de chauffage mais l'eau d'adduction communale chauffée par les échangeurs de chaleur. Après usage, l'eau est renvoyée dans les réseaux de la ville où elle avoisine les



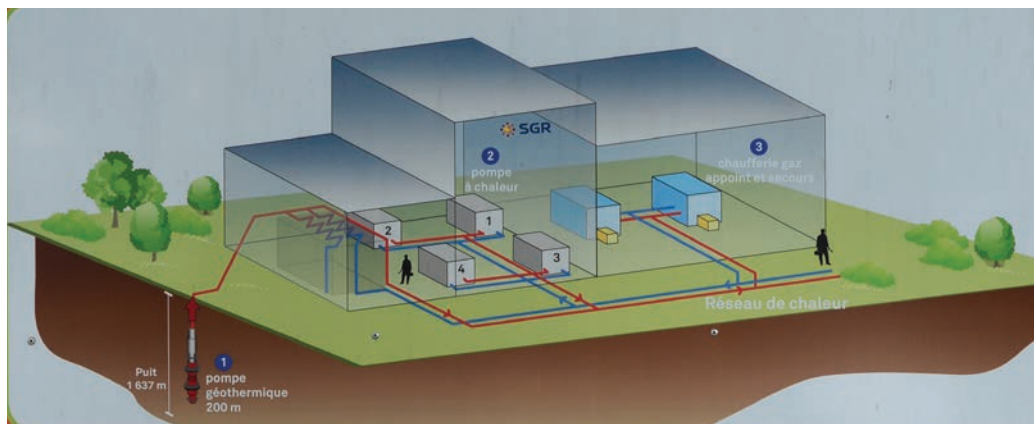
20 à 25°. L'eau est dirigée vers un réseau primaire de sous stations envoyant l'eau dans le réseau secondaire relié aux bâtiments raccordés à environ 50 à 55°.

ACTUELLEMENT EN 2020

Il y a 2 000 logements desservis par 35 sous-stations et 8 km de réseau.

Les paramètres de l'eau de la nappe n'ont pas changé (45m³/h en moyenne à 59 °C).

Site de production d'énergie géothermique

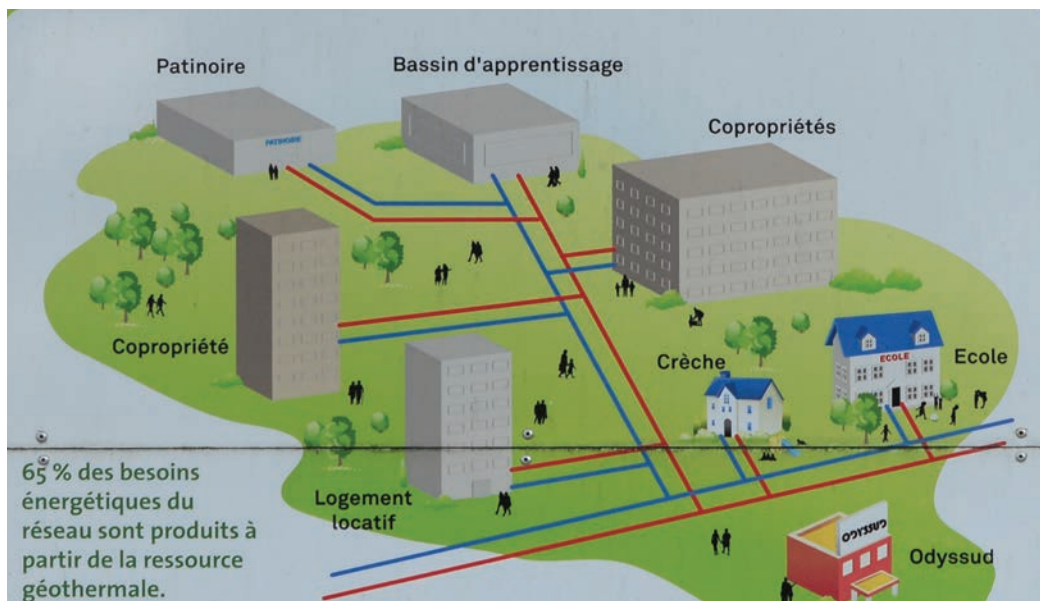


Il s'est avéré d'après les études menées par DALKIA, gestionnaire de la production, que la source géothermale était sous utilisée, que la consommation de combustible fossile de 70% était trop élevée, la perte énergétique gratuite trop importante, les rejets d'eau trop chauds et les risques sanitaires forts. Par ailleurs le système permettait mal d'assurer les pics de consommation quotidiens ou saisonniers.

Des améliorations importantes de performance du site ont été apportées depuis 2010 :

- par des modulations du puisage et une meilleure gestion des installations modernisées et télégérées ; ainsi le taux d'émissions de CO₂ a été réduit de 54%, les utilisations de combustible fossile ayant été ramenées à 37,6%,
- les risques sanitaires ont été supprimés,
- les pics de puissance ont été aménagés.

Cela a pu être réalisé sans accroître le prix de la chaleur pour les bénéficiaires.



Le réseau de chaleur

A ce jour, 49 abonnés (collectivités) bénéficient de ce système de chauffage géothermique dont de récentes extensions tels en particulier le hall 2 de l'aéroport de Blagnac et le collège Guillaumet.

Depuis l'origine, l'expérience en géothermie de Blagnac ne cesse d'être étendue, le potentiel reste important grâce à la perspective des évolutions technologiques et la chance de bénéficier d'une ressource exceptionnelle.

L'AVENIR

L'aéroport va être raccordé au réseau de chaleur de Blagnac, géré par Toulouse Métropole depuis 2019. Cela contribuera à augmenter la part d'énergie renouvelable de ce réseau par l'accueil d'une chaudière biomasse.

Elle complétera l'alimentation en géothermie délivrée par VEOLIA, dans un premier temps pour les halls A, B et C. Un accord gagnant-gagnant qui permet à Toulouse Métropole d'optimiser la part d'énergie renouvelable de ce réseau à 74% (géothermie et biomasse).

Depuis 2017, le siège d'Airbus Group à Blagnac se chauffe et se rafraîchit grâce à des Pompes à Chaleur (PAC) géothermiques sur boucle d'eau.

Ce site a posé un défi pour le chauffer et le rafraîchir de manière durable. Une étude a été réalisée et la géothermie est apparue comme une option intéressante, car elle répondait bien aux besoins en chauffage et en rafraîchissement tout en garantissant un bon niveau de performance énergétique.



Dernier exemple en date d'un projet d'avenir : le puits désaffecté, près de la piscine a été réactivé depuis l'an dernier. On utilisera une partie de la chaleur pour alimenter le bassin nordique de la piscine.

CONCLUSION

La commune de Blagnac, très tôt et en raison d'un développement important, s'est engagée dans l'anticipation des menaces environnementales et les problèmes d'énergies renouvelables qui commençaient à être perceptibles.

La décision d'opter pour l'innovation n'était pas dénuée de risques, d'incertitudes, de désagréments de toute nature qui ont bousculé les projets et poussé l'ensemble des partenaires de ce challenge à s'adapter et accélérer des évolutions techniques. Au cœur des mutations environnementales que le monde actuel appelle, Blagnac démontre l'efficacité de la solution, encore balbutiante (pour l'avenir) de la géothermie.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Archives Municipales

Document :

ZAC DE BLAGNAC - RITOURET - Applications de l'énergie géothermique - Zone d'aménagement concerté à usage principal d'habitation - AEE : Aménagement Équipement Environnement

REMERCIEMENTS

Merci infiniment à toutes les personnes qui nous ont aidés dans nos recherches :

Le personnel des Archives Municipales : Sandrine Roussel

M. Marbehan, Directeur général de la SEMIB

M. Puig, ancien Maire de Blagnac

M. Bergon, Maire Adjoint aux travaux

Mme Motard, Directrice du patrimoine à la mairie de Blagnac

M. Lagorce, Technicien énergie à la mairie de Blagnac.

Mme Danielle Fourment, ancienne ingénieur géologue de AEE.



*Un trépan
du forage -
Collection
Danielle
Fourment*

La bascule publique

par Suzanne Béret

En mai 1998 dans la revue « *Blagnac, Questions d'Histoire* » n°15, l'article intitulé « Le poids public » s'intéressait surtout au peseur et forgeron : Joseph Lamarque. Voici de nouveaux renseignements sur les circonstances de la construction de cette bascule, monument emblématique de la place de la Mairie, démolie en 1961 (voir photos en quatrième de couverture).

Le 20 mai 1883, le maire, Raymond Bénazet, rappelle aux conseillers qu'en novembre 1878, le conseil municipal avait décidé d'établir deux bascules publiques à Blagnac : une de la force de 7500 kilos pour « *les besoins des agriculteurs et des industriels et pour le pesage des charrettes et de leur chargement* » et l'autre de 500 kilos pour peser « *les marchandises, bestiaux et volailles, objets des transactions locales* ». Le recours à un emprunt de 2500 francs avait même été voté. Mais, la situation financière de la commune n'a pas permis de réaliser ce projet.

Aujourd'hui, ajoute le maire, la commune peut subvenir à cette dépense sans emprunt. Et même acheter une bascule de dix mille kilos « *pour remplacer avantageusement les deux projetées* ». D'après les renseignements qu'il a pris, la dépense ne s'élèverait qu'à 2200 francs. Les conseillers municipaux voient avec satisfaction l'aboutissement des délibérations antérieures et la possibilité d'avoir enfin cette bascule. Ils votent à l'unanimité un crédit de la somme nécessaire à l'achat d'une « *bascule de dix mille cinq cents kilos avec tous les accessoires* ». La construction des maçonneries souterraines et du pavillon qui les surmonte se fait par voie de régie. En novembre, les conseillers choisissent les matériaux. Ils préfèrent les briques taillées aux briques brutes, une toiture en ardoise plutôt qu'en tuiles à crochets. Par mesure de sécurité, ils font ajouter une grille au tablier pour le pesage des bestiaux.

L'établissement de cette bascule nécessite le nivellement et l'empierrement de la place de la mairie ainsi que « *le pavage autour de la maison d'école* ».

Tout se termine fin mai 1884, peu après l'élection du maire, Félix Debax. Le mécanisme fonctionne parfaitement. Par contre, des malfaçons apparaissent dans la construction elle-même. Par exemple, en novembre 1886, il faut réparer « *la fosse qui se remplit d'eau à la moindre pluie* ».

Le préfet donne l'autorisation d'établir des droits de pesage et, début 1885, une commission propose la liste des tarifs * :

Paille, foin, fumier, bois à brûler, chaux : 0,05 les 100 kilos

Vin : 0,10 l'hectolitre ; *charbon de bois* : 0,10 les 100 kilos

Bœuf : 0,50 ; *vache* : 0,40 ; *veau* : 0,30 ; *mouton ou brebis* : 0,10 ; *porc* : 0,25

Oies, canards, poules, dindons : 0,05 par tête

Viandes salées : 0,01 par kilo

La tare des charrettes n'est pas comprise dans le poids des denrées ou marchandises.

Le préposé au pesage reçoit un traitement égal à 40% des recettes.

Les conseillers approuvent et votent, en plus, un crédit de 75 francs pour l'achat d'une petite bascule ou balance « *qui sera établie sur les marchés par les soins du préposé à la bascule communale* ».

* en francs

SOURCE

Archives municipales de Blagnac : 1D25

Retour vers les années 1980

par Annie Thomas

Les photographies que nous vous présentons ont été prises au début des années 1980 par Josette Hospital qui était à cette époque-là une des correspondantes de La Dépêche à Blagnac. Elle fut aussi la créatrice et la première animatrice de la ludothèque à Odyssud. Dans le prochain numéro de la revue, nous lui laisserons la parole. Le fonds photographique qu'elle a donné à Blagnac Histoire et Mémoire contient ses photos prises de 1981 à 1983. Elles reflètent la vie quotidienne, les activités et les loisirs des Blagnacais et parfois les grands événements vécus dans notre commune. C'est un cadeau inestimable fait à notre association et par notre intermédiaire aux Blagnacais qu'elle a accompagné dans leur vie de tous les jours. Nos remerciements de tout cœur.

Nous avons choisi de vous présenter la campagne de prévention routière des gendarmes en 1981. Ils sont installés sur la place de l'église. Et puis, comme nos enfants viennent de retourner à l'école, voici quelques photos de la rentrée scolaire en septembre 1982 à l'école Jean Moulin, rue Sarrazinière. Qui s'est reconnu ?

Quelques éléments historiques pour éclairer cette époque. Le 10 mai 1981, François Mitterrand est élu président de la République avec 51,76 % des suffrages. Il est le premier président socialiste de la V^e République. Les premiers actes politiques du gouvernement sont un plan de relance de l'économie, l'abandon de l'extension du camp militaire du Larzac, les 39 heures, la cinquième semaine de congés payés, l'abolition de la peine de mort et de nombreuses nationalisations. Mais 1982 et 1983 sont marquées par la mise en place d'un plan de rigueur, la lutte contre l'inflation et la dévaluation du franc en juin 82.

*Campagne de prévention
routière en 1981,
sur la place
de l'église*



*Vous reconnaîtrez
les gendarmes
Villeroix et Racaud*



*Rentrée scolaire
en septembre 1982
à l'école Jean-Moulin,
rue Sarrazinière :*



La Cie/CRÉATURE - Lou Broquin et Les Irréels

un monde de douceur et de poésie

par Marie-Christine Sempé-Raufast

Un monde de douceur et de poésie incarné par des personnages imaginaires fait périodiquement rêver les Blagnacais petits et grands spécialement lors des marchés de Noël. La Cie / CRÉATURE - Lou BROQUIN de Blagnac nous enveloppe dans son monde bienveillant et magique.

La compagnie Créature fondée en 1990 par Michel Broquin et Odile Brisset avait pour volonté de métisser le théâtre et les arts plastiques et l'envie de s'adresser au jeune public au travers des adaptations d'albums jeunesse aux sujets forts. Durant 25 années, tous deux ont tissé un langage singulier autour de la littérature jeunesse et des représentations des mondes sensibles, préférant toujours l'onirisme au naturalisme.

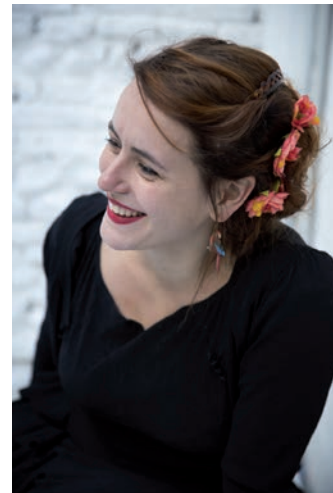
C'est en 2004 que Lou Broquin intègre l'équipe artistique comme interprète et plasticienne, en jouant notamment dans *Pour tout bagages Petit-Gris* et *Histoires pressées* (créations 2007 mises en scène Odile Brisset).

Elle conçoit et met en scène sa première performance pour l'espace public en 2007, *Les Cultivateurs de Rêves*. Ce spectacle nous plonge déjà dans un monde magique.

Lou Broquin

Lou Broquin explique :

« Les Cultivateurs de rêves sont une famille venue d'ailleurs, dont les membres, depuis la nuit des temps cultivent les rêves des gens. Ils vont de ville en ville, posant leur campement sur chaque petite prairie, place de village ou jardin ombragé. Une fois installés, ils peuvent récolter et planter tous les vœux, souhaits ou espoirs secrets. Chaque visiteur pouvant ainsi espérer que son rêve fleurisse. Regarder vivre cette tribu muette est un plongeon dans leur univers délicat et mystérieux. Les Cultivateurs nous ressemblent mais leurs habitudes, leur musique et leurs rites nous sont étrangers. Rencontrer ces agriculteurs de l'imaginaire est un moment unique, privilégié, intime et onirique. »



Elle poursuit son travail de mise en scène comme assistante d'Odile Brisset en 2009 sur *Bibi*, puis crée sa première proposition pour la salle en 2010 *Le Vilain Petit Canard*. Suivront en 2012 *L'Égaré*, puis en 2013 *Les Irréels*, deuxième performance pour l'espace public, et en 2014 *Lalène*.

En 2015, elle prend la direction artistique de la compagnie qui devient alors la Cie / CRÉATURE - Lou BROQUIN.

Après avoir créé *Bouchka* en 2016, sa dernière adaptation d'un album jeunesse, elle s'ouvre aux écritures contemporaines en 2017, en commandant à l'auteur Bernard Friot le texte d'*Héritages*.

Elle poursuit sa recherche sur les écritures contemporaines en créant en 2019 *Prince Lepetit*, de Henri Bornstein publié aux éditions Théâtrales, au Théâtre de la Cité – CDN Toulouse Occitanie.

Les 3 piliers de sa recherche sont les écritures contemporaines, le théâtre jeune public et les formes animées. C'est dans le point de rencontre de ces trois axes que se situe son territoire artistique.

Les spectacles qu'elle conçoit sont des aventures immersives, où les arts visuels, l'interprétation, le son, les formes animées, le texte, les éléments scénographiques et l'ensemble de la matière théâtrale invitent les spectateurs à des voyages sensitifs. Sa matière est faite de fantômes, de sensations, de persistance rétinienne, de traces et de souvenirs.

À chaque création elle réinterroge les codes et les symboles qui constituent son univers, cherchant sans cesse à raconter l'humain face à ses questionnements avec délicatesse et espoir.

Elle nous a servi de guide tout au long de cet article.

LA CRÉATION DES IRRÉELS

La Cie / CRÉATURE - Lou BROQUIN a créé en décembre 2013 à l'occasion de « Noël en Scènes » dans la cour Henri IV du Capitole à Toulouse, en coproduction avec la Mairie de Toulouse, un spectacle performance appelé Les Irréels. Derrière ce nom se cache une famille de créatures mi-hommes mi-animaux aux activités poétiques et philanthropiques. Les Blagnacais ont pu les admirer, les yeux émerveillés, lors du dernier marché de Noël où ils entouraient l'église Saint-Pierre de magie et de poésie.

Le Rêveur d'Amis Imaginaires

Il rêve, il invente et dessine les amis imaginaires qui peuplent son esprit avant qu'ils rejoignent les humains pour les accompagner.



Lou Broquin écrit sur le site Web de la Cie / CRÉATURE :

« *Les Irréels* sont nés de l'envie de célébrer les mondes intimes que nous abritons.

Proposer un moment fait de simplicité, d'authenticité et d'émotions, où chacun peut vivre une rencontre unique et singulière.

Offrir au public la possibilité de poser un regard tendre et bienveillant sur le monde qui nous entoure, en prenant le temps de se reconnecter à l'essentiel, l'amour, la mort, l'enfance, les liens qui nous unissent les uns aux autres...

Réveiller des sensations endormies, questionner sur notre relation à la vie, interpeller sur ces toutes petites choses que l'on ne voit plus.

Les Irréels sont des guides doux et poétiques qui invitent chacun à l'introspection.»

La Dorloteuse d'Enfance

Dans son petit théâtre de l'enfantin, elle redonne vie à des morceaux d'enfance – vieux cheval à bascule, poupées délaissées, petit train réparé – et fait resurgir nos états passés.



« *Les Irréels* sont des êtres mystérieux, silencieux, doux et drôles. Ils touchent le cœur et l'âme du promeneur de tout âge. Le spectateur peut être, tour à tour, surpris, ému, séduit et rêver en toute liberté » (Article de Toulouse Métropole). Ils évoluent gracieusement dans de jolies cabanes, une quinzaine, décorées à leur image de broderies, de dentelles, de poupées dans un subtil bruissement et quelquefois un doux murmure.

Certains spectateurs reculent. Peut-être ont-ils peur de ce qui est différent ?

Cette performance sans parole se loge au cœur de la ville et du quotidien de chacun, proposant un moment suspendu entre imaginaire et questionnement, pour nous reliair à nous-mêmes. Leurs occupations sont des espoirs tendus vers le monde qui nous entoure.

La Tisseuse de Liens

De ses rubans, fils, dentelles, et vêtements, elle tisse nos histoires humaines, reliant les êtres entre eux.



Comme la Dorloteuse d'Enfance qui nous ouvre la porte sur notre insouciance passée, l'Accompagnateur d'Absents qui nous relie à nos disparus, la Réchauffeuse d'Hivers qui cajole nos moments de tristesse ou la Raccommodeuse de Cœur qui répare nos amours, chacun d'entre eux travaille pour la rêverie et les états de l'être » (Lou Broquin sur le site web).

Les spectateurs ne sont pas touchés par les mêmes personnages, ils sont guidés par leurs émotions et leur état d'âme du moment. Les comédiens ressentent beaucoup d'amour pour leurs personnages, il faut aimer les autres pour être Irréels.

Les comédiens espèrent amener les spectateurs vers eux, ouvrir une porte entrouverte vers l'autre, provoquer et faire vivre quelque chose. Ils veulent introduire une analogie entre les spectateurs et les comédiens / personnages pour se dire, nous ne sommes pas seuls face à cette situation, nous comprenons, nous partageons. L'art est un endroit qui permet la convergence des réflexions. Les spectateurs soupirent « c'est trop beau ». Cette enveloppe de beauté dans le spectacle donne envie de partager ; on se lie, on se fond, on s'épanouit dans cette atmosphère et on a moins peur du monde environnant « qui a perdu ses valeurs d'humanisme et de bienveillance ».

Le spectacle des *Irréels* a été joué plus de 150 fois, cela fera 7 ans en décembre prochain. « Très belle aventure humaine » nous dit Lou Broquin. En moyenne, chaque comédien a passé 10 jours entiers à jouer *Les Irréels*.

Cette performance poétique enchante les spectateurs en France, en Espagne, en Allemagne, en Italie, au Portugal...

L'équipe artistique se compose d'une conceptrice artistique, de 19 interprètes qui interviennent en alternance et dont certains, pluridisciplinaires, ont œuvré à la création des masques, décors, marionnettes et costumes, d'un créateur lumière ainsi que d'un régisseur général et d'une équipe de production. Son siège, son « port d'attache » est à Blagnac.

Tournons le projecteur vers Lou Broquin

Au-delà de l'entretien qu'elle a bien voulu nous accorder, nous avons, dans des articles de presse, sur le web, retrouvé des écrits concernant des réflexions, des souhaits et des sentiments de Lou Broquin qui peuvent nous permettre de mieux appréhender son art et d'apprécier l'âme de l'artiste.

En voici quelques extraits :

« Notre monde est fait de multitudes de mondes, de visions, de ressentis.

Nous cherchons à les explorer, à descendre dans les sous-sols humains, à aller dans ses territoires méconnus que nous abritons et à avancer dans ces différentes dimensions qui nous constituent.

Je veux m'adresser aux lacs souterrains qui coulent sous nos âmes conscientes.

Cherchant la faille, le passage, le tunnel qui relie les mondes entre eux et permettent les explorations intimes.

Je ne cherche pas à raconter des histoires, mais à offrir de possibles voyages.

Je ne souhaite pas le spectateur immobile mais bel et bien un spectateur en déplacement, un spectateur à qui l'on propose de cheminer avec nous, au creux de nous.

Dans ces tréfonds que nous explorons avec nos spectacles, il y a des humains aux multiples formes qui errent et qui cherchent comment exister, comment se reconstruire, comment transcender.

Ce sont ces destins que nous souhaitons partager. Et c'est grâce aux auteurs partenaires avec lesquels nous travaillons que nous trouvons la matière initiale de ces explorations.

Nos spectacles sont des propositions pour tous, considérant que nous pouvons vibrer et naviguer conjointement hors des clivages de l'âge. Il nous apparaît primordial de proposer, dans nos sociétés cloisonnées, des espaces où les individus peuvent partager des expériences collectives sans classification sociale ou générationnelle. »

Propos recueillis sur le site Web de la Cie/ CRÉATURE

La Vieillesse de Mystères

Elle est gardienne des mystères. Du mythe du loup-garou à la grande question de l'au-delà, elle veille pour que rien ne soit dévoilé, pour que les hommes continuent de rêver.



Lou Broquin, l'artiste dans la cité

Au cours de l'entretien qu'elle nous a accordé, nous sommes revenus sur son lien et celui de la compagnie avec Blagnac. Le lien avec la ville de Blagnac est très fort, une cohérence s'est installée entre la compagnie et la ville. Blagnac est devenu le port d'attache. Ayant des métiers fragiles, les membres ont besoin d'un endroit sûr, un socle, un ancrage ... comme un marin revenant vers son havre. « On passe notre vie à partir, il est donc important de revenir. » Les comédiens veulent vivre leur histoire artistique à Blagnac, dans leur ville ; cette ville qui a pour emblème l'envol, une idée de liberté.

De même, Lou Broquin se veut être un membre à part entière de la cité, elle est une artiste citoyenne. L'artiste est un élément de la cité, il vit de et dans la cité, il doit être considéré comme un citoyen normal et non placé sur un piédestal. Il fait son travail, c'est juste quelqu'un qui a trouvé son chemin et qui transforme sa vie pour donner ce qu'il a reçu.

La vie et les questionnements d'une artiste pendant le confinement :

Le confinement a été difficile à vivre au plan humain, la compagnie avait envie d'accompagner les gens dans cette période anxiogène et c'est très dur de ne pas pouvoir le faire. Les spectacles sont à l'arrêt autant en France qu'à l'étranger, leurs agents qui se trouvent en Italie, Espagne ou au Portugal sont désemparés.

La Lessiveuse de Malheurs

Lavandière de tristesse, grâce à sa lessive, elle débarrasse nos vies de la grisaille et ré-illumine nos instants de fraîcheur.



Toutefois, le confinement a permis de se poser et de se questionner. Lorsqu'on a perdu ses repères, on s'interroge sur la place que l'on a dans le monde, on se pose des questions existentielles.

Quel est notre métier ? Que veut-on apporter ?

Le but est le Partage. Proposer quelque chose aux spectateurs des émotions, des rêves, du vécu et provoquer ou recevoir en échange un signe : émotion, empathie, synergie, ressenti, encouragement ou tristesse, colère. Donner, recevoir, restituer...

L'équipe qui entoure Lou, en particulier Marie et Agathe, a les mêmes convictions. Elles désirent donner accès à la culture au plus grand nombre ; créer des spectacles populaires pour un public de tout âge afin de rendre au peuple ce qui leur donne, amour, émotions, mais aussi plus trivialement l'argent public, les subventions, ce qui leur permet de vivre.

Trois axes artistiques pour la compagnie :

« Notre recherche artistique est constituée de 3 axes majeurs : le rapport au jeune public, la relation aux formes animées, l'exploration des écritures contemporaines.

C'est dans le point de rencontre de ces trois axes que se situe notre territoire artistique.

Notre souhait est de sortir du cloisonnement lié au jeune public et de concevoir cette forme théâtrale comme étant destinée à tous.

Étant un champ artistique innovant et expérimental à part entière, nous en avons fait notre terrain de prédilection. »

Propos recueillis sur le site Web de la Cie/CRÉATURE.

Lou, la sensibilité de l'artiste

Lou Broquin nous touche par son double masque, son discours, son âme d'artiste ; d'un côté une poétesse douce, aimante, lumineuse et de l'autre une femme motivée, dynamique, passionnée. Sensible, elle baigne dans un monde de fantaisie. Peut-être porte-t-elle d'autres masques ?

Elle est vraiment habitée par son univers, dégage des ondes bienveillantes qui viennent envelopper ses interlocuteurs. Engagée politiquement (à l'origine, politique : qui concerne le citoyen), elle est partie intégrante de la cité et des citoyens. Elle est à la recherche de projets innovants et aime les ateliers d'expérimentation.

Tout en discourant, elle se trouble et fait montre d'une extrême sensibilité. Elle donne tellement que, lorsqu'elle reçoit un retour bienveillant, elle est très émue.

Elle nous conte une expérience vécue avec *les Irréels* il y a 3 ans à Chalon. Il faisait extrêmement froid. Tous les comédiens ont parlé d'un petit garçon en ciré jaune qui passait les voir tous les jours et restait longuement à les admirer. En retour, Maxime, ce petit garçon, a reçu quelques petits cadeaux.

Quelque temps après, sa maman a écrit à la compagnie pour les remercier chaleureusement car, depuis qu'il a mis ses grigris sous son oreiller, il n'a plus peur du noir.

Le Chasseur de Terreurs

Dans son cirque de la peur, il dompte nos frayeurs. Bêtes étranges et sauvages, il dresse nos peurs pour qu'elles deviennent moins terrifiantes.

Maxime a 10 ans et, dernièrement, il a confectionné un petit livre agrémenté de petits mots et de photos. Un merveilleux remerciement !



Le Chasseur de Terreurs

Conclusion

Nous souhaitons aux comédiens, à la Cie / CRÉATURE et à leur spectacle Les Irréels un long et beau voyage ainsi que de grandes découvertes artistiques et nous nous souhaitons de revoir encore et encore leurs merveilleux spectacles.

Le Marmiton de Passion

Il est cuisinier de l'enthousiasme, les potions qu'il fait ont le pouvoir de nous faire aimer passionnément toutes sortes de choses.



Merci à Lou, Agathe et Marie de m'avoir si gentiment accueillie et de m'avoir fourni des textes et des photos.

Parmi les prix reçus :

- > 2018 : Prix FETEN2018 à la Feria Europea de Artes Escénicas para Niños y Niñas de Gijón en Espagne, pour le meilleur spectacle dans un espace non conventionnel
- > 2017 :- DRAC d'or du meilleur spectacle tout public à la Fira de Titelles de Lleida
- Prix du meilleur spectacle de la feria Del Parque de las Marionetas de Zaragoza en Espagne
- 100^e représentation en décembre au monastère de San Juan de Burgos en Espagne

SOURCES :

Biographie écrite par la Cie/ CRÉATURE - LOU BROQUIN

Propos recueillis auprès de Lou Broquin.

Fascicule sur les différents personnages

Interviews dans la presse écrite

Sites web : www.ciecreature.fr

Site Facebook www.facebook.com/ciecreature - Cie / Créature - Lou Broquin

www.facebook.com/Lesirreelsciecreature - Les Irréels - Cie / Créature - Lou Broquin

Photos fournies par la Compagnie/ CRÉATURE-Lou BROQUIN (sauf N° 3)

1 - Lou Broquin : Lou-Broquin_ CieCRÉATURE©Hélène Perry

2 - Le Rêveur d'Amis Imaginaires : Lion_2©Marc-Mesplie-photographe

3 - La Dorloteuse d'Enfance : photo de l'auteure « marché de Noël de Blagnac 2019 »

4 - la Tisseuse de Liens : Tisseuse_1©Pascale et Patrice Josserand

5 - La Vieillesse de Mystères : biche2©Marc-Mesplie-photographe

6 - La Lessiveuse de Malheurs : Lessiveuse_1©Pascale et Patrice Josserand

7 - Le Chasseur de terreurs : singe2©Double-Regard

8 - Le Marmiton de Passion : Chien_2©Marc-Mesplie-photographe

Déchiffrons ces expressions qui nous viennent du passé

Homophones, mais pas homonymes ou la complexité de la langue française.

Notre fidèle lectrice, animatrice de notre rubrique « Déchiffrons ces expressions qui nous viennent du passé » nous présente trois verbes homophones. Ils se prononcent de façon identique, mais ne s'écrivent pas de la même manière et, bien sûr ont des sens différents. Saurez-vous les reconnaître ?

D'abord, bayer et bâiller. Ces deux verbes sont issus du même mot latin *batere*, ouvrir la bouche. On y reconnaît l'onomatopée bat, jadis utilisée pour reproduire le bruit que l'on fait en ouvrant la bouche. Mais les ressemblances s'arrêtent là, car les deux verbes ont des sens différents.

Bayer aux corneilles

Au XII^e siècle, on trouve la forme baer, variation de bere, béer (bouche-bée). En 1190, la forme baier devient bayer. En 1662, l'expression « bayer aux corneilles » est attestée et elle est très proche de celle que nous connaissons. Bayer aux corneilles, c'est perdre son temps, rêvasser la bouche ouverte et en regardant une chose aussi insignifiante que la corneille pour le chasseur, petite proie immangeable ou le fruit du cornouiller qui a une saveur aigrelette.

En 1664, dans « le Tartuffe », Molière fait dire à Mme Pernelle qui s'adresse à sa servante Flipote : « Allons, vous, vous rêvez et bayez aux corneilles » (A.1 sc.1)



Bâiller

Avec un accent circonflexe sur le a et non sur le i ! Cette forme est attestée dès les VIII^e et IX^e siècles. Elle signifie « ouvrir involontairement la bouche en inspirant et en contractant les muscles du gosier » ou, par analogie, être ouvert, béant, mal ajusté.

Bâiller consiste donc à ouvrir la bouche sous l'effet de la fatigue, du sommeil, de la faim ou encore de l'ennui. Nous l'expérimentons tous les jours. Et, par extension, il exprime le fait d'être entrouvert, mal fermé ou mal ajusté. On parle ainsi d'une robe qui bâille ou d'une porte entrebâillée.

Bailler (sans accent)

Vient du latin « bajulare », porter sur le dos ou à bras. On le trouve à la fin du XI^e siècle avec le sens de « donner », sens toujours attesté au XVII^e siècle. Son emploi actuel le restreint à « la bailler bonne ou belle », expression issue du jeu de Paume (le mot balle étant sous-entendu), peu utilisée de nos jours.

Le mot « bail » est, lui, d'une actualité toujours vivante. Il est apparu en 1250, s'est spécialisé à partir du XVI^e siècle, en particulier pour le bail à loyer ou à ferme. On trouve aussi le terme « bailleur de fonds » qui a la même origine.

Au Forum des associations le 6 septembre malgré la COVID 19

C'est dans une configuration bien particulière que s'est déroulé le rendez-vous traditionnel des associations blagnacaises. Masqués et « hydro alcoolisés » (dans le bon sens du terme), petits et grands ont déambulé de stand en stand sous les beaux ombrages des Ramiers.

Bien sûr la musique et les démonstrations de tous ordres nous ont manqué mais l'essentiel était préservé : être ensemble et se projeter dans l'avenir. C'est ce que nous avons fait avec ceux qui nous ont fait le plaisir de s'arrêter à notre stand pour découvrir nos revues et nos documents anciens et prendre contact pour nous rejoindre.

Journées européennes du patrimoine. 19 et 20 septembre 2020

La 37^e édition des journées européennes du patrimoine avait pour thème « Patrimoine et éducation : apprendre pour la vie » et c'est donc tout naturellement que notre association a entraîné une dizaine de personnes dans une déambulation d'écoles en écoles dans le vieux centre le 19 septembre. Le lendemain, le cinéma REX nous accueillait pour une soirée ciné-débat autour du film De Gaulle de Gabriel le Bomin. 115 personnes nous ont fait le plaisir de se joindre à nous pour une soirée qui nous rappelait tout ce que nous devons à la Résistance qu'elle soit à Londres ou à Toulouse. Vieux airs de jazz et swings dansants du Martin's Jazz Band ont illuminé en beauté la place des Arts avant de se séparer.



Une valise pour l'histoire

Une généreuse donatrice a confié à BHM une valise pieusement conservée par ses grands-parents et sa mère, récemment décédée, et qui contient les effets personnels de son oncle mort lors de la guerre d'Algérie en janvier 1960. Cette valise avait été transmise à la famille par l'administration militaire de l'époque et soigneusement



rangée par ses camarades. Elle contient les décorations reçues, un album de photos, ses effets personnels et plusieurs dizaines de lettres échangées entre Blagnac et l'Algérie. Fidèle à sa vocation mémorielle, BHM a accepté ce don et traite ces documents dans un but historique. L'inventaire est réalisé et notre équipe d'historiens dépouille actuellement la correspondance. Que tous les membres de cette famille trouvent ici nos remerciements.

L'urbanisme blagnacais des années 50 et 60 en photos

Merci à Michel Lacoste qui vient de faire don à BHM de deux séries de photos en noir et blanc sur la construction du lotissement du quartier Layrac dans les années 50 et des maisons solaires en novembre 1976 par le groupe « Les Chalets ». Un pan de la mémoire collective de nombreux Blagnacais resurgit.



BHM parle à la radio avec Altitude FM



Pour cette nouvelle saison, notre rubrique hebdomadaire change d'horaires. Nous vous contons la grande et la petite histoire de Blagnac et des Blagnacais le mercredi à 15 h 05 sur 93.5.

Blagnac à l'épreuve de la Covid 19

Alors que le département de la Haute-Garonne est passé le 23 septembre 2020 en zone d'alerte renforcée avec une série de nouvelles mesures de restriction, qu'un couvre-feu a été institué à Toulouse et Blagnac, que de nouvelles mesures viennent d'être instituées, que la majorité des salariés a repris le travail avec des conditions de protection particulières et que malheureusement la situation économique et sociale est menacée dans certains secteurs, nous relançons le recueil de témoignages et de documents sur votre vécu pendant cette deuxième vague de la pandémie. N'hésitez pas à nous contacter. Nous consacrerons un numéro spécial de notre revue à la pandémie début 2021.

BLAGNAC (H.-G.) — La Place et l'Hôtel de la Poste



Edit. de la Mercerie Denjean

La place de la mairie avec le poids public au coin en bordure de la rue Prosper-Ferradou - CPA collection BHM - (voir article page 49)

BLAGNAC — Place de la Mairie

